



PRODUITS ALIMENTAIRES
COMMERCIALISÉS EN ALGÉRIE

LES NORMES BAFOUÉES ?

P. 5

SCANDALE DU BAC, STATUT PARTICULIER,
PRIME DE ZONE, MÉDECINE DU TRAVAIL...

LE CNAPEST INTERPELLE BABA AHMED

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1924 | Ven. 12 - Sam. 13 juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, COUPE DU MONDE MILITAIRE

LES ALGÉRIENS STOPPÉS PAR LES IRAKIENS

P. 17

RÉFUGIÉS ORIGINAIRES DE TARTOUS, ALEP, HOMS ET DAMAS

CES SYRIENS QUI PASSENT LEUR RAMADHAN À ALGER



P. 3

IL PLAIDE POUR UNE LÉGISLATION PLUS SÈVÈRE

KSENTINI EN COLÈRE CONTRE LA LOI SUR LA CORRUPTION

P. 3

FISCALITÉ PÉTROLIÈRE EN QUATRE MOIS

PLUS DE 20 MILLIARDS DE DOLLARS RECOUVRÉS

P. 6

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES STRUCTURES DE LA SANTÉ

UNE PRIORITÉ POUR LE SECTEUR, SELON ZIARI

P. 4





140.000 personnes sont sans domicile fixe, selon une évaluation réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

230 activités religieuses et culturelles ont été programmées dans le cadre du mois sacré de Ramadhan, a indiqué la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Biskra.

2.610 actes de concession d'exploitation des terres agricoles ont été établis jusqu'à fin juin dernier au profit des fellahs de Relizane.

Sortie de la 10^e promotion des secrétaires et attachés des Affaires étrangères de l'IDRI

Une cérémonie de sortie de la 10^e promotion des secrétaires et attachés des affaires étrangères de l'Institut diplomatique et des relations internationales (Idri) a été organisée, lundi, à Alger. Des attestations de succès ont été remises aux majors de promotion lors de la cérémonie qui a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Dans une allocution à cette occasion, M. Medelci a salué la promotion qui compte 130 étudiants, la qualifiant "d'exceptionnelle de par le nombre". Il s'agit, selon le ministre, de la promotion la plus nombreuse depuis la création de l'Idri en 2003, soulignant l'importance de la formation pratique dispensée aux étudiants et qui les habilitera à assumer pleinement leurs missions au niveau des départements ministériels. A cet effet, il a appelé les étudiants à faire preuve de discipline et de responsabilité, rappelant le rôle important joué par les diplomates algériens durant la guerre de Libération nationale pour faire connaître leur cause juste et la soumettre à l'ONU. Le ministre a également rappelé aux étudiants "la grande responsabilité" qui les attend, la diplomatie algérienne "doit s'imposer", a-t-il ajouté.



Il a, par ailleurs, souligné que la diplomatie algérienne a réussi depuis longtemps à "s'imposer de par son équilibre et ses positions fermes". Le directeur général de l'Idri, Abdelaziz Bouguetaïa, a souligné que les étudiants seront répartis à travers les différentes directions générales relevant du ministère des Affaires étrangères où ils seront embauchés pour une durée de deux ans, avant leur affectation aux différentes ambassades et consulats à l'étranger.

Tassili Airlines ouvre une nouvelle ligne commerciale Alger-Illizi-Djanet



La compagnie aérienne Tassili Airlines (Tal) a ouvert, lundi soir, une nouvelle desserte Alger-Illizi-Djanet, renforçant davantage son réseau domestique, a-t-on constaté. Tal assure un vol entre Alger et Djanet via Illizi tous les lundis, a indiqué le responsable de la communication de la compagnie, Karim Bahar, lors du vol inaugural de cette ligne. Le parcours de ce vol

est Alger-Illizi-Djanet-Illizi et retour sur Alger. Il permet ainsi aux habitants de la ville de Djanet et sa région de bénéficier de ce moyen de transport et de réduire leur temps de déplacement. La compagnie offre, par ailleurs, pour cette nouvelle destination des rabais de 50% pour les réservations en aller-retour effectuées avant fin octobre prochain. Un billet aller-retour entre Alger et Djanet coûtera 14.062 DA avec la possibilité de bénéficier de 33% de réduction pour un aller ou un retour simple (9.278 DA). Quant au billet Alger-Illizi-Alger, il est proposé à 11.504 DA TTC et à 7.200 DA pour un aller ou un retour simple. Pour le vol en continuation Illizi-Djanet, le prix du billet est de 3.314 DA pour un aller-retour et 2.045 DA pour un aller ou un retour simple. Tal compte, par ailleurs, porter le nombre de ses dessertes vers Djanet à deux vols par semaine via l'aéroport d'Illizi ou via un autre aéroport, comme ceux de Tamanrasset ou de Ghardaïa, a indiqué, de son côté, Kamel Mezghiche, directeur commercial de la compagnie.

228 tonnes de produits halieutiques congelés exportés

Un volume de 228 tonnes de produits de mer congelés d'une valeur de 482.000 dollars US a été exporté durant les cinq derniers mois à partir d'Oran, a-t-on appris auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. Les mollusques ont représenté 97% de ces exportations, notamment le poulpe, alors que le reste est composé de crustacés. Ces produits de mer ont été exportés vers des pays de l'Union européenne, notamment l'Espagne, a précisé Mohammed Bengrina. S'agissant des quantités produites aux ports d'Oran et d'Arzew, celles-ci ont été, durant la même période, de l'ordre de 2.136,83 tonnes, dont les petits poissons pélagiques ou poissons bleus. Les poissons de fond produits (poisson blanc) ont représenté 6,5% de cette production, suivis des gros poissons pélagiques avec 3%, les mollusques 2% et,

enfin, les crustacés 1,7%.



D
i
x
i
t



Roland Courbis

"Franchement, je ne vois aucune raison d'aller effectuer notre préparation à l'étranger, au moment où nous disposons de tous les moyens ici sur place.

Nous sommes au début du mois de Ramadhan, et emmener les joueurs à l'étranger en cette période serait une aventure, alors j'ai pris la décision de nous contenter de simples séances d'entraînement à Alger. J'estime que c'est une bonne idée."

A Tokyo, les seniors volent plus à l'étalage que les jeunes

A Tokyo, les seniors volent plus à l'étalage que les jeunes, indique un rapport officiel de la police rendu public lundi. Selon des chiffres de la police, près d'un quart des personnes arrêtées en 2012 pour vol à l'étalage dans la capitale avaient au moins 65 ans. "Bien que le nombre total d'arrestations ait décliné l'an dernier, la proportion de personnes âgées est en nette augmentation", indique un porte-parole de la police de Tokyo. "Notre enquête montre que les voleurs âgés sont en général des personnes seules, qui n'ont personne à qui parler et n'ont aucune passion ni hobby", ajoute le porte-parole. C'est la première fois depuis que de telles études statistiques sont menées que le nombre de vieux voleurs dépasse celui des jeunes, commente le quotidien Mainichi Shimbun. En novembre 2012, une autre enquête avait révélé que le nombre de criminels de 65 ans et plus arrêtés au Japon avait explosé en 2011, atteignant un niveau six fois plus élevé qu'il y a 20 ans, selon le ministère de la Justice. Dans un rapport, le ministère indiquait que 48.637 personnes âgées avaient été interpellées en 2011 pour divers délits, dont certains avec violence. La plupart des délits sont des vols, notamment à l'étalage, mais les crimes violents ont augmenté singulièrement : 49,5 fois plus d'agressions qu'en 1992 et 8,7 fois plus de plaintes pour blessures physiques, indique encore le document. Dans un cas extrême, la presse avait rapporté le cas d'un homme de 97 ans avec un déambulateur arrêté après avoir été soupçonné d'avoir voulu tuer une femme de 84 ans avec un sabre japonais, dans le centre du pays. Le ministère soulignait, toutefois, que le taux global de criminalité, déjà exceptionnellement bas au Japon, avait continué de diminuer en 2011, pour la neuvième année consécutive.

Une lycéenne recalée au bac 45 minutes après son... admission

Quarante-cinq minutes, c'est le temps pendant lequel on a maladroitement laissé croire à une étudiante de La Rochelle qu'elle avait son diplôme du bac en poche après ses épreuves de rattrapage. Quid des déclarations rassurantes d'un professeur et le tampon "Admis" ? Tout simplement des erreurs. Après son oral de rattrapage au lycée Saint-Exupéry de La Rochelle, une lycéenne s'est fait convaincre qu'elle avait obtenu son baccalauréat. Soulagée et heureuse, elle n'a pu le rester que près de 45 minutes avant de céder à une innommable déception : tout ceci était une erreur, nous raconte Sud Ouest.

Un problème de tampon

Après les pulsions de stress communes aux épreuves d'entretiens oraux — et d'autant plus quand il s'agit d'un rattrapage, épreuve de dernière chance —, Charlene s'est vue confier par un professeur qu'elle était reçue à l'examen. Un certificat avec le tampon "Admis" lui a même été délivré. La lycéenne a alors le temps d'exulter, apaisée et délivrée de toutes pressions. Seulement, 45 minutes plus tard, la liste officielle des admis est affichée et son nom n'y figure pas. C'est alors une amère désillusion pour la jeune fille : avec une moyenne de 9,75 sur 20, elle est recalée. Tous ses espoirs n'étaient dus qu'à une erreur de tampon. Selon Sud Ouest, Virginie Kozel, mère de cette pauvre étudiante, a envoyé une lettre au rectorat afin de réclamer des explications quant aux conditions dans lesquelles ont été communiqués les résultats du baccalauréat. De même, elle a demandé au recteur qu'il rouvre le dossier de sa fille ou qu'il puisse lui donner l'opportunité de repasser l'examen en septembre, en guise de dédommagement.

RÉFUGIÉS ORIGINAIRES DE TARTOUS, ALEP, HOMS ET DAMAS

Ces Syriens qui passent leur 2^e ramadhan à Alger

Ayant débarqué à Alger l'an dernier, voire quelques mois après le début des combats violents en Syrie, plus de 5.000 réfugiés syriens viennent de boucler leur deuxième année et passer leur deuxième ramadhan en Algérie.

PAR LOTFI ITOU

Venus de Tartous, d'Alep, de Homs et d'autres villes syriennes où les combats sont toujours intenses, depuis plus de deux ans, entre l'armée syrienne et les insurgés, les réfugiés syriens dont le nombre a dépassé les 5.000 ont bouclé leur deuxième année en Algérie. Déjà deux ans passés en Algérie, toutefois les réfugiés syriens semblent mal adaptés à la vie en Algérie. Beaucoup de Syriens qui se sont réfugiés à Alger, voilà près de deux ans déjà, ont loué des appartements dans les banlieues algéroises. A Ain Bénian, ce sont plus d'une dizaine de familles syriennes qui ont choisi de camper ici tout en réussissant à trouver du travail. Si la chance a souri à ces derniers, d'autres, malheureusement, n'ont pas été gâtés par le sort. Cela dit, des centaines de réfugiés syriens continuent à s'adresser aux Algériens et ce, dans les mosquées pour demander de l'aide sous forme d'argent. Hier seulement, dans la mosquée d'Errahma à Birkhadem, un mendiant syrien, père d'une famille syrienne originaire de Tartous, Abdoussalam Hannah Mahmoud, était présent devant ladite mosquée en compagnie de ses deux petits enfants pour demander de l'aide.

En s'approchant de lui, ce dernier nous a raconté les souffrances de sa famille et comment lui et sa famille, ainsi que beaucoup d'autres, ont regagné Alger. «*Nous sommes originaires de Tartous, une ville côtière à 160 km de la capitale Damas. Dans cette ville, les manifestations anti-Assad ont débuté il y a plus de deux ans de cela, entre la fin du mois d'avril et début du mois de mai 2011. Tout le monde est sorti, à l'instar des autres villes syriennes, sauf bien sûr Damas et Alep, pour réclamer le départ du Président El Assad. Jusqu'ici tout allait bien, mais quelques jours après les manifestations, l'armée syrienne a assiégé toutes les voies menant à Tartous et commencé à tirer sur tout ce qui bouge*», relatait hier le père, pleurant sur la situation actuelle de sa famille, de son pays et de ses proches. L'homme ne sait plus quoi faire, il est responsable de cinq personnes et doit subvenir à leurs besoins. Pourtant, l'Etat algérien avait mobilisé un grand espace sis à Sidi Fredj pour prendre en charge des réfugiés syriens.

Ici, toutes les commodités sont réunies pour ces familles, y compris la nourriture et l'hébergement. Alors pourquoi les réfugiés refusent-ils un tel traitement ? Une question que nous avons posée au père de la famille réfugié de Tartous. Selon lui, les conditions d'hébergement des familles syriennes ne sont pas à la hauteur des attentes des réfugiés syriens. «*C'est pour cette raison que nous avons refusé, au départ si vous vous souvenez très bien, l'hébergement de*



Les réfugiés syriens préfèrent recourir à la charité des Algériens.

Sidi Fredj que les autorités algériennes nous ont proposées il y a près de deux ans », explique-t-il. Ce refus collectif des réfugiés a poussé nombre d'entre eux à aller vers le Square Port Saïd, les mosquées et les rues d'Alger pour demander de l'aide des citoyens. Ce qui s'est passé il y a près de deux ans continue à se répéter aujourd'hui. Le Square est toujours considéré comme un espace de convivialité pour les Syriens qui ont sauvé leur peau et regagné Alger par voie maritime, mais à quel prix.

A Birkhadem, les réfugiés syriens ont envahi les mosquées, à El Biar, ce sont les boutiques qui sont leur cible

A El Biar, selon plusieurs témoins, des réfugiés syriens, dont la majorité sont des femmes et des couples, se sont adressés aux propriétaires de magasins afin de les aider à survivre. «*Des femmes munies de plusieurs papiers et de passeports bleus (syriens), sont entrées et elles ont demandé aux clients et au propriétaire de leur donner de l'argent. Même chose pour des couples syriens dont le nombre commence à augmenter se sont présentés aux mêmes lieux pour demander de*

l'aide», nous a raconté une femme originaire du quartier de Scala.

Rassemblés à l'entrée principale des mosquées de la commune de Birkhadem, les réfugiés syriens, surtout des hommes, ont sollicité avant-hier, juste après la fin de la prière du vendredi, les fidèles afin de les aider financièrement. En possession de passeports bleus, ils ont demandé aux fidèles de les aider à se nourrir, d'autant qu'il ne leur reste plus rien. Selon une version, la plupart des réfugiés syriens actuellement en Algérie sont des gitans «hadjer». Un peuple qui connaît des mouvements migratoires à longueur d'année. Cela confirme peut-être comment un nombre aussi important de réfugiés syriens ont choisi l'Algérie au lieu d'autres pays limitrophes de la Syrie.

Ce sont donc des voyageurs. Revenons à la solidarité algérienne avec les réfugiés syriens. Beaucoup d'Algériens ont répondu favorablement à leurs doléances. Certains ont donné de l'argent, d'autres ont carrément invité quelques-uns à partager la table du f'tour au moment de l'adhan. Des scènes de solidarité et de générosité à l'algérienne. Mieux, des associations à caractère non gouvernemental commencent à organiser l'aide

humanitaire en direction de ces familles syriennes.

Les préparatifs vont bon train dans plusieurs villes du pays, où des dizaines de familles syriennes ont accosté. A Jijel, Béjaïa, Oran et Sétif, les Syriens sont partout. Ils ont fui les combats et l'atrocité des groupes terroristes qui n'hésitent pas à massacrer la population et attribuer leurs méfaits à l'Etat syrien, comme ce fut le cas durant la décennie noire en Algérie. En plus des dons collectés pour ces familles syriennes, les associations d'aide humanitaire algériennes tentent, actuellement, de recenser ces Syriens afin de mieux s'organiser. Il s'agit de connaître le nombre des réfugiés, cerner leurs besoins et proposer des solutions efficaces dans un cadre organisé. Même mobilisation chez le réseau Nada de défense et de protection des droits des enfants.

Ce réseau est en contact avec les représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie et d'autres parties pour déterminer un axe d'intervention au profit des réfugiés syriens.

L. I.

ENCADREMENT DES SESSIONS DE FORMATION D'IMAMS DURANT LE RAMADHAN

Appel à des professeurs syriens

PAR RAYAN NASSIM

Des chouyoukh syriens encadreront durant le mois sacré de Ramadhan à Constantine trois sessions de formation destinées à enrichir les connaissances des imams et des mourchidate, a indiqué jeudi un responsable à la direction des Affaires religieuses.

Abdelhakim Khelfaoui, chef de service de la culture, de l'enseignement coranique et de la formation, a précisé que des workshops, prévus dans ce cadre à la mosquée Emir-Abdelkader, seront encadrés par

d'éminents professeurs et chercheurs syriens spécialisés en théologie musulmane. Les chouyoukh, en l'occurrence Mohamed Adnane El Afiouni, mufti de Damas, Ala-Eddine Al Hamaoui, Mohamed Samir Echaoui, Mohamed-Saïd Matar, Nazih Beraki et le Dr. Mostefa Dib Al Bougha ont également été invités à animer des conférences et des causeries religieuses autour de la signification du mois de jeûne, ses bienfaits et son message, a indiqué le même responsable.

Sur un autre plan, M. Khelfaoui a fait

état de la mobilisation d'une douzaine de chouyoukh de différentes wilayas du pays dont l'imam Mohamed Mekerkab de Blida pour présenter des conférences et des causeries religieuses avant les prières du Sobh, du Dohr et des Tarawih à travers les mosquées de la wilaya pendant le mois du ramadhan. Le programme prévoit également des causeries au profit des détenus des trois établissements pénitentiaires des cités Boussouf, Coudiat et de la ville d'El Khroub, a indiqué M. Khelfaoui.

R. N.

SCANDALE DU BAC, STATUT PARTICULIER, PRIME DE ZONE, MÉDECINE DU TRAVAIL...

Le Cnapest interpelle Baba Ahmed

L'heure est désormais aux bilans pour l'ensemble des acteurs du système éducatif. Après une année relativement tumultueuse le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), dresse le bilan de l'exercice 2012-2013.

PAR KAMAL HAMED

Le Conseil national de ce syndicat, qui s'est ouvert aux enseignants des deux autres paliers, à savoir le primaire et le secondaire, considère d'emblée que le ministère de l'Éducation nationale n'a pas tenu toutes ses promesses et engagements. En termes plus clairs les revendications du syndicat n'ont pas été satisfaites. Le Cnapest remet ainsi sur la table six grands dossiers sur lesquels le ministre de l'Éducation nationale, Abdelatif Baba Ahmed, devrait impertinemment se pencher sérieusement dès l'entame de la prochaine année scolaire 2013-2014. Des dossiers récurrents, à vrai dire, puisque ce n'est pas la première fois que le syndicat en parle.

En effet, qu'il s'agisse de la question de la prime de zone pour le Sud et les Hauts-Plateaux, en passant par celles du logement, du statut particulier ou de la médecine de travail, le Cnapest en a toujours fait son cheval de bataille ces dernières années. Des revendications que partagent aussi les autres syndicats du secteur et pour lesquelles, d'ailleurs, plusieurs grèves ont été initiées. Le Cnapest remet ainsi au goût du jour la revendication relative à la prime de zone pour le Sud et les Hauts-Plateaux. Des grèves cycliques ont été organisées durant



Abdelatif Baba Ahmed.

l'année scolaire, notamment, dans le sud du pays et les Hauts-Plateaux, mais en vain. Le Cnapest, qui partage la même préoccupation que les autres syndicats, revendique le calcul de la prime de zone en fonction du nouveau salaire de base et l'application de l'effet rétractif lors de son octroi. Les syndicats reprochent au ministère de contribuer à verser les indemnités de zone sur la base de l'ancien salaire de base. L'autre gros problème est soulevé par le conseil national du Cnapest est celui du logement. Le syndicat interpelle le ministère afin de faire vite et d'attribuer des logements sociaux décentes pour les enseignants du sud du pays. Le Cnapest

exige en outre que les enseignants aient accès à tous les types de logement car ces derniers sont considérés comme des outils pédagogiques. De plus il est aussi question, dans cette plateforme de revendications du statut particulier. Les syndicats de l'Éducation nationale sont unanimes à considérer que le nouveau statut particulier en vigueur depuis quelques années déjà est loin de répondre aux attentes. Et c'est pourquoi sa révision est devenue une exigence.

Mais le ministère de l'Éducation a toujours soutenu que cette revendication ne relève pas de seules compétences puisque cela dépend du gouvernement. Sur la

médecine de travail le Cnapest demande expressément l'application de tous les textes juridiques y afférents. Comme il revendique les postes « adaptés » pour certains enseignants. Le syndicat n'omet pas, enfin, de revenir sur le scandale de l'examen du baccalauréat de cette année en demandant aux autorités de prendre les mesures nécessaires afin de lutter contre le phénomène de la violence scolaire et de la triche.

K. H.

NOUVEAUX BACHELIERS

96.630 ont effectué leurs préinscriptions

Plus de 96.000 nouveaux bacheliers ont effectué leurs préinscriptions jusqu'à mercredi à travers le territoire national, a indiqué le chargé de l'information au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Zaid.

96.630 bacheliers ont effectué leurs préinscriptions depuis le début de l'opération le 7 juillet à travers le territoire national, soit un taux de 49,48% de l'ensemble des bacheliers qui ont jusqu'au 13 juillet pour s'inscrire, a précisé à l'APS M. Zaid.

181.816 bacheliers, soit 94% de

l'ensemble des admis ont signé la Charte de l'université, a-t-il ajouté.

Rappelant que les préinscriptions se font en ligne, le vice-recteur de l'Université d'Alger I, chargé de la pédagogie, Aziz Salami, a fait savoir que les nouveaux bacheliers pouvaient toutefois se rendre à l'université qui reste à leur disposition tous les jours de 9h à 16h pour les orienter et les aider à remplir leurs fiches de vœux.

La deuxième étape aura lieu du 14 au 16 juillet et concerne la confirmation des choix où leur annulation.

La troisième étape aura lieu du 23 au

PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Harraoubia se dit optimiste

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, en visite de travail jeudi à Bouira, s'est déclaré "optimiste" quant à la prochaine rentrée universitaire dans cette wilaya qui verra la réception de 4.000 nouvelles places pédagogiques et 2.000 lits d'ici à la fin du mois de septembre prochain. Au cours d'une visite qui l'a conduit au pôle universitaire en cours de réalisation à Bouira, M. Harraoubia s'est dit satisfait de l'état d'avancement des différents chantiers, assurant que "la prochaine rentrée universitaire se déroulera dans de très bonnes condi-

tions", et ce grâce à la réception prochaine de nouvelles infrastructures qui, s'est-il réjoui, "permettront d'alléger la pression sur les classes".

Le ministre a tenu à cette occasion à saluer les efforts consentis par les autorités locales et leurs rôles dans la réalisation de cet important projet (pôle universitaire) dans la wilaya de Bouira.

Il s'est félicité également du bon niveau qu'ont atteint les services des œuvres universitaires à Bouira, qui verront aussi la réception de cinquante (50) logements au profit des enseignants, alors que deux autres quotas de 50 et de 60 logements sont en cours de réalisation au niveau du pôle universitaire. Ces habita-

25 juillet et sera consacrée à l'orientation et aux recours en ligne.

Les recours ne sont recevables que lorsque l'orientation ne correspond à aucun des 10 choix mentionnés sur la fiche de vœux, selon la même source.

Concernant les œuvres universitaires (hébergement et bourse), l'Office national des œuvres universitaires d'Alger-Centre met à la disposition des futurs étudiants le site web www.dou-algerest.org où ils pourront télécharger la décision d'hébergement lors des inscriptions définitives prévues du 27 au 31 juillet 2013.

tions sont destinées également aux enseignants de l'université.

En outre, M. Harraoubia s'est réjoui de l'introduction du matériel informatique et des nouvelles technologies dans les services des œuvres universitaires pour une meilleure prise en charge des étudiants de l'université en matière de bourses et d'hébergement.

Par ailleurs, à une question relative à une possible création d'une faculté de médecine à Bouira, le ministre a répondu que "cela dépend d'une série de données qui sont indispensables pour la réalisation de ce genre de projet", et qu'"il doit y avoir 32 spécialités pour pouvoir réaliser cette faculté".

I. A.

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES STRUCTURES DE LA SANTÉ

Une priorité pour le secteur, selon Ziari

Le secteur de la santé s'assigne actuellement comme objectif d'"améliorer la gestion des différentes structures sanitaires selon de nouvelles normes", a affirmé, jeudi à Boumerdes, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari.

"Le secteur de la Santé en Algérie est confronté actuellement à un manque d'effort nécessaire à l'amélioration de la gestion et de la planification, comme il est d'usage dans les entreprises économiques performantes", a relevé le ministre, en marge d'une visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya.

Après avoir fait une rétrospective sur l'état des lieux depuis l'indépendance à ce jour, le ministre a conclu que le secteur "souffre d'une mauvaise organisation", d'où la nécessité d'accorder, a-t-il dit, "l'importance voulue à cet aspect crucial qu'est la gestion, à travers l'établissement de plans nets et précis, intégrant toutes les données des objectifs à atteindre".

Durant sa visite de travail, le ministre a eu à inspecter plusieurs projets en cours de réalisation, et procédé au lancement d'autres au niveau des différentes localités de la wilaya.

APS

PRODUITS ALIMENTAIRES COMMERCIALISÉS EN ALGÉRIE

Les normes bafouées ?

Après la découverte d'un virus streptocoque dans les eaux minérales de la marque "Youkous", on apprend que les services du ministère du Commerce vont prendre cette semaine des dispositions pour renforcer le contrôle de qualité de tous les produits alimentaires existant sur le marché.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des informations font état de «45% des échantillons relevés des produits alimentaires ne sont pas conformes aux normes» selon une source du Centre algérien de contrôle de qualité et d'emballage (CACQE), sachant que durant les 6 mois de cette année, près de 614.000 interventions ont été effectuées par les différentes brigades relevant du ministère du Commerce. Mais dans ce lot, les produits alimentaires (confiseries, pâtes, céréales et produits d'abattage) présentent des anomalies comme le défaut d'étiquetage, l'absence d'origine du produit, produit écoulé dans les étals avec proximité de la date de péremption. Autant d'abus qui menacent directement la vie des consommateurs. Rappelons à cet effet que des tonnes de produits alimentaires (pâtes, jus de fruits et bouillons de cubes) provenant de l'étranger, ont été saisis au port d'Oran. Une telle quantité ajoutée à celle qui est commercialisée localement a de quoi sonner l'alarme sur le nombre des produits défectueux qui sont sur nos étals. Les dernières révélations du porte-parole de l'UGCAA donnent le vertige en annonçant que les Algériens consommeraient à leur insu près de 50.000 tonnes de produits alimentaires avariés.

Face à une situation qui interpelle les responsables en haut lieu, le ministère du Commerce ne compte pas rester les bras croisés. On apprend selon une source du ministère que «la plupart des 23 marques d'eaux minérales et 34 marques d'eaux de



sources vont être examinées avec un prélèvement d'échantillon de ces eaux». Et pour une première, une réunion qui devra regrouper les 3 ministères (Commerce, Santé et Ressources en eau) dans ces jours-ci, se penchera sur le dossier spécifique de ces eaux et leur contrôle avec éventuellement le dossier spécifique de la marque "Youkous".

Des prélèvements supplémentaires vont être ajoutés à ceux des contrôles routiniers, note-on. Le CACQE qui compte actuellement 572 laboratoires au niveau national va se mobiliser pour procéder aux opérations de contrôle et analyser les échantillons de certains produits alimentaires à forte tendance à la consommation. Les sodas, jus de fruits, boissons édulcorées, laits sont les produits qui vont se soumettre tous à des prélèvements d'échantillons, expertises et contre-expertises sur leur qualité.

De leur côté, les associations de défense

et de protection des consommateurs multiplient les appels aux autorités pour «mettre un terme aux pratiques frauduleuses issues de certains grossistes de produits alimentaires». Le président de cette associa-

tion, Mohamed Zebdi, estime dans un entretien «qu'il faut mettre un système d'alarme précoce pour que l'information ne parvienne pas en retard».

F. A.

Le codex alimentaire en Algérie n'est pas respecté

Le codex alimentaire qui regroupe les normes et directives de l'OMS et la FAO reste d'usage mais n'est pas assez respecté. Selon des sources en Algérie, le problème des additifs dans le café, les conservateurs dans les sodas et les édulcorants dans certaines boissons fruitées pose le problème de leur dosage. Les différents rapports de certains laboratoires de contrôle de qualité mentionnent carrément «l'existence de certaines substances dangereuses et cancérigènes» si elles ne vien-

ent pas à être circonscrites. Le nouveau texte portant sur l'étiquetage et qui est en vigueur depuis mai dernier stipule que tous les producteurs de denrées alimentaires doivent mentionner toutes les informations sur leurs produits. Ils doivent informer du contenu des additifs et les répercussions sur leur santé. Il y a mention obligatoire des avertissements au cas où ces produits doivent recourir à des additifs et édulcorants.

F. A.

IL PLAIDE POUR UNE LÉGISLATION PLUS SÈVÈRE

Ksentini en colère contre la loi sur la corruption

PAR BELKACEM LAOUFI

Dans une déclaration à l'APS jeudi, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a estimé que «les crimes liés à la corruption doivent être sévèrement punis et les auteurs ne doivent bénéficier d'aucune circonstance atténuante». Et Ksentini d'ajouter que «la corruption est un acte impardonnable. Rien ne peut le justifier. L'Algérie doit l'éradiquer car il y va de sa réputation». Le président de la CNCPPDH a regretté le fait que la loi actuelle, qui sanctionne les corrompus, qualifie ces actes de "délits" et non de "crimes" passibles d'une "sanction beaucoup plus sévère". Pour lui, «la loi actuelle est insuffisante. Elle ne peut faire face à ce crime odieux qui a pris des proportions intolérables». Selon lui, la «corruption fait du tort à l'économie nationale en décourageant les investisseurs». Toujours est-il que dans son dernier rapport, la CNCPPDH note que la corruption «se banalise et, l'impunité aidant, risque d'entraver toute démarche destinée à atteindre les objectifs socioéconomiques».

Ksentini y émet le vœu de voir les hautes autorités

nationales entreprendre «des actions profondes et continues d'éradication de ce fléau, pour le moins dévastateur, et devant toucher l'ensemble des secteurs, notamment ceux créateurs de richesses et les plus hautes sphères de la hiérarchie de l'État». La corruption «est pratiquée tout le temps et dans tous les lieux, surtout pour contourner les lourdeurs et les lenteurs bureaucratiques», avait mentionné le rapport de la CNCPPDH. Et de tirer la sonnette d'alarme : la corruption risque de «devenir un mécanisme ancré dans les rouages de l'appareil étatique».

Notons que l'ONG Transparency International a fait figurer en 2013 l'Algérie au 105^e rang sur 107 pays classés dans le monde. Rendu public après le rapport de la Commission Ksentini, celui de l'ONG, qui se réfère à un sondage d'opinion relève que 74% des Algériens pensent que le milieu des affaires est gagné par la corruption. 72% des Algériens, avait noté Transparency, pensent que la justice est elle-même gangrenée par ce fléau.

La corruption s'est généralisée au monde politique avec une incursion dans les partis, le Parlement, les médias en passant par les services de sécurité d'après la même source. Seules les institutions chargées des affaires religieuses ne seraient pas concernées. Le sondage de

Transparency international, basé sur un échantillon de 114 000 personnes dans le monde, révèle qu'environ 27% des sondés ont avoué avoir distribué des pots-de-vin lors des 12 derniers mois, mais 9 personnes interrogées sur 10 se sont déclarées prêtes à lutter contre la corruption. Cela dit, les ramifications internationales de la corruption qui sévit en Algérie, étant désormais connues et établies, (avec le scandale de Sonatrach 2), les pouvoirs publics sont acculés jusqu'à leurs derniers retranchements afin d'éradiquer ce fléau. L'opinion publique en Algérie attend les résultats de l'enquête sur ce dossier.

On se souvient que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, avait indiqué récemment que le juge d'instruction chargé de l'affaire Sonatrach 2 «accomplit pleinement sa mission», et jouit de toutes ses prérogatives. Et de préciser néanmoins que «l'obligation de confidentialité ne permet pas de divulguer de nouveaux éléments dans cette affaire toutes les 24 heures». L'Etat a mis en place l'Inspection générale des finances, la Cour des comptes, un observatoire de la corruption, mais la corruption a réussi à se jouer de toutes ces honorables institutions.

B. L.

EN QUATRE MOIS

Plus de 20 milliards de dollars de fiscalité pétrolière recouvrée

La fiscalité pétrolière recouvrée en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année 2013 a atteint plus de 1.546 milliards DA, soit 20,3 milliards de dollars, apprend-on auprès du ministère des Finances. Cette fiscalité était de 627,65 milliards (mds) DA, soit 8,26 mds de dollars à fin février dernier. Elle était de 1.338,2 mds DA durant les quatre premiers mois de 2012.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les recouvrements réalisés jusqu'à avril ont été versés dans leur totalité au budget de l'Etat, précise le ministère qui indique que le prix moyen du pétrole brut algérien a atteint 109,05 dollars entre janvier et mai contre 117,25 dollars durant la même période en 2012. La



loi de finances (LF) 2013, basée sur un prix de référence du baril de pétrole à 37 dollars, table sur une fiscalité pétrolière de 1.615,9 mds DA (21,2 mds USD) pour toute l'année 2013. La fiscalité pétrolière

recouvrée en quatre mois représente ainsi près de 96% de la fiscalité pétrolière prévisionnelle pour l'année 2013. En 2012, la fiscalité pétrolière budgétisée a été entièrement recouvrée dès le quatrième mois de

l'année. A fin septembre 2012, la fiscalité pétrolière recouvrée par l'Algérie était de 3.166 mds DA (43 mds USD) dont 1.519 mds DA ont été versés au budget de l'Etat et 1.647,1 mds DA versés au FRR (Fonds de régulation des recettes). En incluant la fiscalité ordinaire, l'ensemble des recettes budgétaires recouvrées durant les quatre premiers mois de l'année, a été de 2.238,5 mds DA (près de 30 mds USD), selon la même source. La LF 2013 est basée sur un taux de change d'un dollar pour 76 DA. Les dépenses décaissées par le Trésor, ont totalisé de leur côté 1.812,2 mds DA (24 mds USD) durant la même période, dont plus des trois quarts, soit 1.412,8 mds DA, ont été destinés au fonctionnement. Le solde global du Trésor affiche ainsi un excédent de 398 mds DA à fin avril contre un déficit de 757 mds DA durant la même période en 2012, précise-t-on. La LF 2013 prévoit un solde négatif du Trésor de l'ordre de 2.889,6 mds DA, soit 17,9% du PIB.

L. B.

EXONÉRATIONS POUR UNE DURÉE DE 3 ANS POUR LES PROJETS CRÉANT JUSQU'À 100 EMPLOIS

Des avantages alléchants

PAR RIAD EL HADI

Les conditions et modalités de calcul et d'octroi d'avantages d'exploitation aux investissements au titre du régime général, viennent d'être définies par un décret exécutif publié au journal officiel no 30. Ce nouveau texte concerne les investissements définis par l'ordonnance d'août de 2001 et ayant obtenu une décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation. Ces investissements bénéficient, dans leur phase d'exploitation, des exonérations prévues par cette ordonnance pour une durée de 3 ans pour les projets créant jusqu'à 100 emplois, précise le texte. Il est précisé que cette durée est portée à 5 ans pour les investissements créant plus de 100 emplois au moment du démarrage de l'activité. Toutefois, la condition de création d'emploi, ne s'applique pas aux investissements implantés dans les local-

ités éligibles au fonds spécial du Sud et des Hauts-Plateaux. Le bénéfice de ces avantages est soumis notamment à la nécessité que les emplois à prendre en considération doivent être directs, avec pour condition que les employés soient affiliés à la sécurité sociale, que la main d'œuvre soit nationale et recrutée par l'Agence nationale de l'emploi, les communes ou par les organismes privés de placement agréés. Le bénéfice des avantages visés est subordonné à la déclaration et au versement, par l'investisseur, de ses cotisations à la sécurité sociale (Cnas). Ainsi, la demande des avantages d'exploitation for-

mulée par l'investisseur auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) doit être accompagnée de l'attestation de variation des effectifs, faisant ressortir l'effectif employé, délivrée par la Cnas. Pour bénéficier des exonérations d'une durée de 5 ans, l'investisseur est tenu de maintenir le nombre d'emplois requis, pendant au moins toute la durée d'exonération accordée et de déposer la déclaration annuelle des salaires au plus tard le 30 avril de chaque année auprès de l'Andi. Le défaut de dépôt de cette déclaration entraînera l'annulation, par l'Andi dans un délai de 2 mois à compter de la

date de mise en demeure, des avantages d'exploitation accordés ou l'établissement, d'une décision d'octroi d'avantages d'exploitation rectificative pour une durée de 3 ans. Le non-respect de l'obligation de maintien du nombre d'emplois selon les conditions fixées, pendant une période cumulée de 3 mois entraîne aussi le rappel des avantages d'exploitation accordés. Enfin il est souligné qu'en cas de consommation d'avantages d'une durée supérieure à celle octroyée, l'investisseur est tenu de rembourser des avantages indûment consommés, précise encore le texte.

R. E.

NEDJMA ACCOMPAGNE LE PROGRAMME NATIONAL RAMADHAN 2013 DU C.-RA

Joseph Ged et Lahcène Bouchakour partagent un f'tour ramadhan dans un restaurant "El Iftar"

Pour la huitième année consécutive, Nedjma se joint à l'élan national de solidarité avec les couches vulnérables, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan. Réitérant une nouvelle fois son engagement responsable au sein de la société, Nedjma apporte sa contribution en

offrant une aide financière à son partenaire, le Croissant-Rouge algérien (C.-RA), destinée aux couches vulnérables.

Cette aide financière contribuera à la mise en œuvre du programme national ramadhan 2013. Et en ce deuxième jour du mois sacré, Nedjma a tenu à partager un f'tour dans un

restaurant El Iftar à Dar El-Beïda à Alger, et ce en présence du directeur général de Nedjma Joseph Ged et du secrétaire général du C.-RA Lahcène Bouchakour. Par ces actions de solidarité agissante en ce mois de piété et d'entraide, Nedjma honore son statut d'entreprise citoyenne toujours proche de la société algérienne.

POUR CONTREBANDE DE MARCHANDISES PROHIBÉES

Trois individus écroués à Skikda

Trois individus ont été écroués mercredi sur ordre du magistrat instructeur du tribunal de Skikda qui a également placé sous contrôle judiciaire 3 fonctionnaires des Douanes et le directeur d'une agence bancaire privée, pour "contrebande de pétards", apprend-on auprès des services de la Sûreté de wilaya. Agés entre 35 et 53 ans, les 7 mis en cause poursuivis pour "constitution d'association de malfaiteurs", "contrebande internationale d'une marchandise prohibée (pétards)" et "violation de la

réglementation relative à la monnaie, au change et au mouvement de capitaux", selon la même source. L'enquête effectuée par la brigade économique et financière du service de la Police judiciaire a été diligentée à la suite d'informations relatives à la présence de produits explosifs. Il a été établi après des investigations menées avec le concours de la Police des frontières que 4 containers ont été introduits le 15 juin dernier par un navire en provenance du port de Ningbo, en Chine. Le dossier de dédouanement était établi au nom

du gérant d'une société de production industrielle de mobilier, établie à Constantine. La perquisition a révélé la présence de 3.840 boîtes. Les mis en cause louaient des registres de commerce à des tiers, ouvraient des comptes bancaires de connivence avec des banquiers et agissaient avec l'entente de fournisseurs étrangers pour échapper aux services de contrôle et contrevenir à la réglementation en vigueur, a-t-on indiqué à la Sûreté de wilaya.

LARGE D'EL KALA

25 candidats à l'émigration clandestine interceptés

Un groupe de 25 candidats à l'émigration clandestine, âgés de 25 à 35 ans, a été intercepté, jeudi matin, à une vingtaine de milles marins au large de la ville d'El Kala (El Tarf), indiquent les garde-côtes à Annaba. Les 25 "harragas" tentaient de rejoindre les côtes italiennes à bord d'une embarcation de fortune lorsqu'ils furent interceptés et arrêtés par les éléments de l'unité de surveillance des garde-côtes basée à Cap Rosa, près d'El Kala.

Ils ont été conduits à la station marine des gardes-côtes, à Annaba, où ils ont subi une visite médicale, avant d'être présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, a indiqué la même source.

SALON INTERNATIONAL DES PRODUITS BIO "BIOFACH 2014"

Souhait d'une présence active des opérateurs économiques algériens

Les entreprises et exposants algériens qui participeront à cet événement ont droit à une subvention et à une réduction de 80 % couvrant leurs frais et dépenses...

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), en collaboration avec la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à prendre part au Salon international "Biofach" spécialisé dans les produits



agricoles qui se tiendra du 12 au 15 février 2014 à Nuremberg en Allemagne.

Les responsables de l'Algex soulignent que "Biofach et Vivanes sont la plate-

forme pour le positionnement des produits bio, C'est là où l'offre répond à la demande pour les visiteurs et les entreprises exposantes. Les fabricants présentent leur entreprise et les produits à l'ensemble de la communauté à l'exposition de premier plan dans le monde et d'observer et d'analyser le marché et de se positionner pour la compétition en même temps". Aussi, ajoutent-ils, "cet événement constitue une particularité pour les entreprises algériennes opérantes dans le domaine pour nouer des relations d'affaires avec de nouveaux partenaires, explorer de nouvelles opportunités et découvrir les dernières technologies utilisées dans ces secteurs".

Selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale, en 2013, Biofach, le salon pilote mondial des

produits bio et son salon Vivanes consacré aux cosmétiques naturels et aux produits bien-être, a accueilli 2.207 exposants dont 70% international, 41 794 visiteurs de 126 pays de même que 1.000 journalistes de 36 pays se sont rendus au parc des expositions de Nuremberg. Le congrès lié au salon comptait 7.533 participants.

Les entreprises et exposants algériens qui participeront à cet événement ont droit à une subvention et à une réduction de 80 % couvrant les frais et dépenses inhérentes à la billetterie d'avion au transport des échantillons à exposer durant cette manifestation, dans le cadre de la prise en charge du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE).

A. A.

RESSOURCES EN EAU

Opportunités de coopération avec la région espagnole de Valence

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a évoqué avec le président de la Région autonome de Valence, Alberto Fabra, le partenariat dans le secteur de l'eau entre les deux parties. Selon Necib, il existe des opportunités de coopération entre l'Algérie et la Région de Valence dans plusieurs domaines dont ceux "de la formation et de la création des entreprises mixtes". "On veut profiter de l'expérience de Valence sur des problé-

matiques qui se posent à nous et je veux aller vers un partenariat le plus rapidement possible", a déclaré le ministre à l'APS. Le ministre a proposé l'élaboration d'"un mémorandum fixant les principaux axes de coopération". Ensuite, ce sera à travers les échanges entre les experts et la mise en relation d'affaires des entrepreneurs que "des programmes de coopération" pourront être dégagés, a encore dit le ministre. Necib a évoqué les investissements consentis dans le domaine des ressources en eau lors

des années précédentes en ajoutant qu'un nouveau programme (2015-2019) est en préparation ce qui offre, selon lui, "des opportunités de partenariat". Selon le ministre, ces opportunités existent aussi bien dans les aspects institutionnels de gestion de l'eau potable, de l'assainissement et de l'irrigation que dans la possibilité de création de sociétés mixtes qui se chargeront "de réaliser des équipements publics". De son côté, Fabra a souhaité voir des accords signés entre les entreprises des deux pays

"pour concrétiser le rapprochement" entre les deux parties. Lors d'un forum économique ayant regroupé mardi des hommes d'affaires algériens et leurs homologues de cette région, il a été indiqué que le niveau des échanges commerciaux entre les deux parties est estimé à près d'un (1) milliard de dollars.

R. E.

ASSURANCES

La CAAR réalise un bénéfice de 712,735 millions DA en 2012

La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a réalisé un bénéfice net de 712,735 millions DA durant l'année 2012, selon le bilan de la compagnie adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'exercice 2012 de cette compagnie publique d'assurance fait ressortir un total bilan

de 43,521 milliards DA, selon la même source. L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'affecter le montant du bénéfice de la compagnie comme suit : 36 millions DA comme réserves légales, 300 millions DA comme dividendes et 376,735 millions DA aux réserves facultatives. L'assemblée générale a également autorisé la par-

ticipation de la CAAR à l'augmentation du capital social de la société d'investissement hôtelière (SIH) pour 102 millions DA. Durant l'année 2011, la CAAR a réalisé un bénéfice net de 1,772 milliard DA sur un total bilan de 38,739 milliards DA. La CAAR est une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 12 milliards DA.

R. E.

VISITE DE YOUSFI EN ANGOLA

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'Énergie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a achevé une visite de deux jours en Angola, sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente sur un partenariat dans le domaine de l'énergie.

Le mémorandum d'entente a été signé entre le P.-dg de Sonatrach et celui de l'entreprise publique angolaise Sonangol,

indique jeudi un communiqué du ministère. Lors de cette visite, Yousfi s'est entretenu avec les ministres angolais du Pétrole, Maria Botelho De Vasconcelos, de la géologie et des mines, Francisco Manuel Mateiro de Queiros et de l'Énergie et des Eaux, Joao Batista Borges, précise la même source. Les entretiens ont porté sur le développement et le renforcement

des relations de coopération entre l'Algérie et l'Angola dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et des mines. Yousfi a effectué également des visites au mémorial d'Agustino Neto, premier président de la république d'Angola et au musée national de l'histoire militaire de l'Angola, ajoute-t-on de même source.

R. E.

POUR DÉVELOPPER LE COMMERCE ENTRE PAYS AFRICAINS

L'élimination des obstacles douaniers insuffisante, selon la CnuCED

L'élimination des obstacles au commerce en Afrique n'est pas suffisante pour développer le commerce entre les pays africains si elle n'est pas complétée par la diversification de leur économie et par une base industrielle solide, a indiqué jeudi la CnuCED dans son rapport sur le développement économique en Afrique.

Pour cette organisation économique de l'Onu, l'absence de diversification économique et une faible base industrielle en Afrique freinent le commerce entre les pays africains dont la part dans le commerce extérieur global du continent a reculé en passant de 22,4% en 1997 à 11 % actuellement. Cette situation continuera à permettre aux concurrents étrangers de combler le vide laissé face à une demande de biens de consommation en hausse en Afrique, note-t-elle.

Devant cette situation, la CnuCED presse les gouvernements africains d'adopter des stratégies pour accroître le commerce intra-régional qui est bien en dessous de celui dans d'autres régions du monde: la part moyenne des exportations intra-régionales dans le total des exportations

est de 50% pour l'Asie et de 70% pour l'Europe. Dans ce sens, elle préconise l'engagement d'efforts pour accroître la diversité et la complexité des biens produits, un processus que les économistes appellent expansion des capacités productives.

Cela passe par des mesures telles qu'une modernisation des infrastructures, une amélioration des compétences de la main-d'œuvre locale, l'encouragement et la promotion de l'entrepreneuriat, et un accroissement de la taille des entreprises manufacturières de façon qu'elles puissent répondre aux besoins de plus vastes marchés et produire en bénéficiant de plus grandes économies d'échelle.

Des débouchés à court terme inexploités en matière de commerce régional en Afrique existent en particulier dans le secteur agricole. Selon la CnuCED, l'Afrique possède 27% environ des terres arables dans le monde, qui pourraient servir à accroître la production agricole, alors que de nombreux pays africains importent des denrées alimentaires et agricoles de pays d'autres continents. Ainsi, 37 pays africains sont importateurs nets de denrées alimen-

taires, et 22 sont importateurs nets de matières brutes d'origine agricole, sachant que seulement 17% du commerce mondial africain de denrées alimentaires et d'animaux vivants se faisaient entre pays africains. D'après le rapport, l'enjeu fondamental pour les responsables africains est de savoir comment exploiter ces possibilités pour accroître le commerce régional, en s'assurant que cela profite avant tout à l'Afrique.

Mais à long terme, il s'agit d'améliorer les capacités industrielles pour produire les biens dont le commerce régional accroît généralement la demande, selon le rapport. Les effets positifs d'une large expansion du commerce régional, amplement illustrés par le cas asiatique, tiennent au fait que vendre sur des marchés proches donne aux entreprises un avantage de coût en raison de la proximité, de moindres frais de transport et d'une meilleure connaissance permettant d'adapter les produits aux conditions locales. C'est que l'enjeu est clair, explique la CnuCED qui précise que l'Afrique ne représente que 1% de la production manufacturière mondiale, et son activité manufacturière représente

10% du PIB africain, contre 35% en Asie de l'Est et dans le Pacifique et 16 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Par ailleurs, elle estime que la libération du potentiel commercial du secteur privé impose de s'attaquer aux caractéristiques de la structure des entreprises africaines qui entrave le commerce régional.

Par exemple, les entreprises africaines sont souvent très petites, ce qui les empêche d'opérer à l'échelle minimale nécessaire pour être compétitives. La taille moyenne d'une entreprise manufacturière en Afrique subsaharienne est de 47 employés, contre 171 en Malaisie, 195 au Vietnam, 393 en Thaïlande et 977 en Chine. D'autres problèmes structurels concernent le pourcentage élevé d'entreprises relevant du secteur informel, le faible niveau de compétitivité des exportations et un manque de capacités d'innovation commerciale. De surcroît, la CnuCED affirme qu'il est fondamental pour les pays africains de préserver la paix et la stabilité en tant que préalables pour pouvoir renforcer le développement du secteur privé et dynamiser le commerce intra-africain.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPE SPA "ONCV" 112 QUAI SUD - ALGER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°04/2013**

L'EPE - SPA ONCV 112, Quai Sud-Alger, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : l'acquisition de véhicules légers et utilitaires.

Cet avis d'appel d'offres est destiné aux concessionnaires spécialisés dans ce type de matériels, qualifiés et intéressés par cet appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges ou leur représentant dûment mandaté, contre la paiement d'une somme de 2.500,00 DA (deux mille cinq cent dinars) non remboursable à l'adresse suivante :

"O.N.C.V - 112, Quai Sud - Alger"L'offre technique contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention **"offre technique"**.L'offre financière contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention **"offre financière"**.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et financière sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

"A NE PAS OUVRIR"**A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES
MARCHÉS
E.P.E/O.N.C.V
"112 Quai Sud - Alger"****AVIS D'APPEL NATIONAL RESTREINT N°04/2013
"ACQUISITION VEHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES"**

La date limite de réception des offres est fixée à trente (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre vingt_dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de remise des offres.

Midi Libre N° 1924 | Samedi 13 juillet 2013 - ANEP - 530 296

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA - COMMUNE DE ROUBA
NIF : 41000 20000 160850 1037**Avis de consultation
N°30/2013**

La commune de Rouba lance un avis de consultation pour la réalisation des opérations suivantes:

N°	opération	qualification	Durée de préparation des offres
01	Suivi des travaux d'aménagement et revêtement des ruelles : Lot01 : ruelles commune de Rouba Lot 02 :Ruelles à Rouba. Lot03 : routes colonel Amirouche et 20 Aout. Lot 04 : routes secondaires Hal Cadat. Lot05 :routes site du lycée 2eme tranche. Lot06 : routes hai mitidja(Castore)	Bureaux d'etude agréés du ministère des travaux publics et Ingénieurs agréés du ministère de l'habitat option VRD.	20 jours
02	Etude et suivi rénovation et extension du réseau d'éclairage public des voies externes du complexe et SDL.	Bureaux d'etudes Nationaux agréés	15 jours

Les bureaux d'études et ingénieurs qualifiés et intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics de la commune de Rouba (siège de la commune) contre paiement de 1 000,00DA auprès du trésorier communal. Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces ci-dessous. Les soumissionnaires sont tenus de prendre connaissance des dispositions y afférentes énumérées dans le cahier des charges pour la liste détaillée pour chaque opération.

a - L'offre technique comprendra:
- Le présent cahier des charges signé, par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques dans sa dernière page est écrit « lu et accepté ».

-déclaration à souscrire (selon modèle joint).

-Déclaration de probité(selon modèle joint)

- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'entreprise .

-copie de l'extrait du casier judiciaire N°3 du soumissionnaire.

- Une copie du registre de commerce.

- copie des attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale..

- copie de l'agrément .

-le numéro d'identification fiscal NIF.

NB :toutes les pièces doivent être en cours de validité et légalisées au jour de l'ouverture des plis .

b - L'offre financière comprendra:

-La lettre de soumission (selon modèle annexé au cahier des charges),dument signée par le soumissionnaire.

-Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.

-Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signée par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée suivant le tableau ci-dessus pour chaque opération. Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 h00 à compter de la première publication du présent avis de consultation dans la presse . si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal ,celui-ci est prorogé au jour ouvrable suivant avant 10 h00 .Les plis doivent être déposés au niveau du service des marchés public de la commune de Rouba (siège APC).

L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10 heures en séance publique. L'ensemble des soumissionnaires sont invités à y assister.

L'offre est valable pour une période égale à la durée de préparation augmentée de 90 jours .

Les offres doivent comporter une offre technique et offre financière, chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « technique » ou « financière » selon le cas ,les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir ».

« Avis de consultation

N° 30 /2013

Mentionner l'opération

Le président de l'APC

Midi Libre N° 1924 | Samedi 13 juillet 2013 - ANEP - 530 445

MIDI
Quotidien national d'information Libre**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE CHERCHELL
N°/...../2013**AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT**

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherchell lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :

*** Aménagement et Revêtement Route Reliant Sakia-Sidi Boulahrouz sur 900 ML-**

Les entreprises disposant de Certificat de qualification et de classification professionnelle en Travaux Publics Catégorie III et plus, intéressées par le présent Avis sont invitées à retirer le cahier des charges, par une personne dûment mandatée, auprès de l'A.P.C de CHERCHELL contre paiement d'un montant de: 5 000,00 DA.

Le soumissionnaire préparera trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à l'offre technique, la deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre financière, la troisième enveloppe L3 contiendra les deux enveloppes L1 et L2 sur les quelles il sera porté respectivement les mentions « Offre Technique » et « Offre Financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure L3 doit être anonyme et porter exclusivement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT**Aménagement et revêtement route reliant Sakia-Sidi Boulahrouz 900 ML****SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

L'enveloppe extérieure L3 sous pli cacheté sera adressée au siège de l'APC de Cherchell

Les offres accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur notamment :

OFFRE TECHNIQUE : Originale + Copie

- Déclaration a souscrire datée, signée et paraphée

- Déclaration de probité datée, signée et paraphée

- Une copie de registre de commerce légalisé

- Planning de réalisation approuvé par l'entreprise

- Cahier de charge daté, signé et (paraphé de la première à la dernière page)

- Certificat de qualifications et de classification en Travaux Publics Catégorie III et plus. Légalisée

- Extrait de rôle légalisé (attestation de mise à jour)

- Casier Judiciaire.

- Carte fiscale légalisée

- Attestation de mise jour CACOBATPH, CNASAT, CASNOS légalisée.

- Les références professionnelles avec les attestations de bonne exécution légalisées.

- Les moyens matériels avec cartes grises (photocopie légalisée)

- Les moyens humains avec pièces justificatifs légalisées.

- Bilan fiscal 2010 - 2011 - 2012

- Statut entreprise (SPA - SNC - EURL - SARL)

- Numéro d'identification fiscale (NIF)

OFFRE FINANCIERE : Originale + Copie

- Lettre de soumission signée, datée et paraphée

- Bordereau des prix unitaire et du détail estimatif paraphé signé et daté

Le délai de préparation des offres est de 15 jours à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la presse

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de la préparation des offres à 12 :00

L'ouverture des plis (techniques et financières) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 :00

au siège de l'APC de Cherchell

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent (100) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

N.B. :Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées.

Fait à Cherchell le

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre N° 1924 | Samedi 13 juillet 2013 - ANEP - 530 433

TIZI-OUZOU, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES PRATIQUES COMMERCIALES

60 brigades mobilisées pour le dispositif "Spécial Ramadhan"

Les agents de contrôle ont été équipés d'un dispositif de vérification des températures, concernant, notamment, les viandes congelées.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une soixantaine de brigades de contrôle des pratiques commerciales, de la qualité et de la répression des fraudes ont été mobilisées par la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre de son dispositif "Spécial Ramadhan", a-t-on appris du directeur du secteur.

La mission dévolue à ces brigades, composée chacune de deux éléments, "est essentiellement axée sur le contrôle des conditions du transport et du respect de la chaîne du froid des produits périssables, pour parer à tout risque d'intoxication alimentaire pouvant résulter de la consommation de produits impropres", a expliqué Doguemane Akacha.

Pour ce faire, les agents de contrôle ont été équipés d'un dispositif de vérification des températures, concernant notamment les viandes congelées, a ajouté le même responsable en faisant remarquer que ce "contrôle est rendu impératif par le fait que certains transporteurs n'hésitent pas, en cours de route, à interrompre la chaîne du froid, au risque d'altérer leurs marchandises et de les rendre impropres à la consommation".

"En cas de constatation de la rupture de la chaîne du froid et/ou du non-respect des normes de transport et de stockage des produits de consommation sensibles, tel le fait récurrent d'exposer les boissons et les produits laitiers au soleil, il



sera procédé au retrait de la marchandise incriminée du circuit de distribution pour qu'elle n'atterrisse pas sur les étals", a-t-il assuré. Mettant en avant l'importance de cette opération, le directeur du commerce a précisé que ces brigades de contrôle, qui sont appuyées dans leur mission par la Gendarmerie nationale, "ont été déployées au niveau des principales entrées dans le territoire de la wilaya". Ces brigades ont été, également, chargées d'"intensifier le contrôle pour traquer les produits de large consommation périmés, notamment ceux à prix réglementés, tels que le lait et les huiles de friture".

Au titre des mesures édictées pour ce mois de Ramadhan, la Direction du

commerce cite, entre autres, "la mise en place d'une cellule de suivi des approvisionnements en produits de large consommation", et "la réactivation des brigades de contrôle mixtes", associant, notamment, les vétérinaires pour le contrôle des viandes et le tourisme pour le contrôle des prestations d'hôtellerie et de restauration.

Par ailleurs, s'exprimant sur le changement d'activités pendant le Ramadhan de la part de certains commerçants, le directeur du secteur a tenu à avertir que "tout exercice d'activité étrangère au registre du commerce et tout changement d'activité sans autorisation sera sévèrement sanctionné".

B. M.

MOSTAGANEM, LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

50 agents formés dans les techniques d'intervention



Cinquante agents et cadres du secteur des forêts de la wilaya de Mostaganem bénéficient, depuis mercredi, d'une formation dans les techniques d'intervention contre les incendies survenant dans les espaces forestiers de la région. Les services de la Protection civile ont lancé une formation théorique et pratique au profit d'une

première promotion de 22 agents, au niveau du centre de formation professionnelle de Sidi Ali (50 km à l'est de Mostaganem). Cette session de trois jours porte sur les techniques d'intervention et modes des premiers secours, a-t-on indiqué à la Conservation locale des forêts. Cette initiative, première du genre au niveau national, se poursuivra

jusqu'au 16 juillet en cours avec la programmation de deux autres sessions pour plus de 24 agents à Aïn Tedèlès et Hassi Mamèche. Dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêt, 300 agents sont mobilisés ainsi que neuf brigades mobiles composées de 27 agents. Des moyens d'intervention rapide et cinq camions citernes ont été dégagés pour répondre à toute urgence. Par ailleurs, entre autres mesures prises par la Conservation des forêts dans ce cadre, figurent l'actualisation du plan de lutte, l'installation de comités de riverains des forêts au niveau des wilaya, de daïras et des communes et la mise en place d'un dispositif de permanences au niveau des structures concernées par le plan de lutte contre les feux. L'année dernière, 42 feux se sont déclarés dans la wilaya de Mostaganem qui dispose d'un patrimoine boisé s'étendant sur une superficie de plus de 32.700 ha.

APS

BATNA, ALIMENTATION
EN EAU POTABLE

Mesures spéciales durant le mois de Ramadhan

Toutes les mesures ont été prises pour approvisionner régulièrement la population de la wilaya de Batna en eau potable durant le Ramadhan, a indiqué le wali, Hocine Mazouz, au cours d'une réunion à laquelle a assisté le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Saïd Abbas.

Au cours d'une réunion tenue jeudi au siège de la wilaya, il a estimé à 70% le taux d'exécution du programme d'urgence prévu à la suite de la sécheresse qui a sévi dans cette wilaya.

Ce programme, a-t-il rappelé, avait été mis en œuvre pour réduire le déficit entraîné par la baisse à 20 millions de m³ du niveau du barrage de Koudiet Medouar qui emmagasinait 45 millions de m³ l'année dernière.

Les travaux de transfert des eaux du barrage de Beni Haroun (Mila) vers l'ouvrage de Koudiet Medouar, dont le taux d'avancement est aujourd'hui de 40%, sera opérationnel en "septembre prochain", a affirmé, pour sa part, le directeur général de l'ANBT après une présentation exhaustive de ce projet.

Cette opération sécurisera l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de Batna pour les 30 prochaines années, a assuré le wali, soulignant que les 200 millions de m³ qui seront transférés permettront de construire de nouvelles canalisations pour l'alimentation des communes de la wilaya et l'irrigation de 30.000 hectares de terres agricoles.

Le chef de l'exécutif local a également mis l'accent sur les grands projets retenus pour le secteur de l'hydraulique dans la capitale des Aurès, dont la réhabilitation de 123 km de canalisations d'eau potable et la réalisation d'un anneau de canalisations relayé par sept châteaux d'eau alimentés par le barrage de Koudiet Medouar.

EL-TARF, RÉSORPTION
DE L'HABITAT PRÉCAIRE

300 familles relogées à Chbaïta-Mokhtar

Trois cents familles de la commune de Chbaïta-Mokhtar, dans la daïra de Dréan (El-Tarf), ont été relogées samedi, a-t-on constaté.

S'inscrivant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), cette opération a suscité joie et satisfaction chez les bénéficiaires d'autant qu'elle intervient au lendemain de la célébration du 51^e anniversaire de l'Indépendance.

Selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGO), Hocine Taklit, cette opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation des services locaux, sera suivie "incessamment" par deux autres actions de relogement devant toucher 500 ménages résidant dans des habitations précaires dans les localités de Ben Amar (300) et de Chatt (200).

Le responsable de l'Office a ajouté que des dispositions ont été prises pour reloger ces familles, tandis que 1.500 logements publics locatifs seront distribués avant la fin de l'année en cours dans différentes communes de la wilaya d'El-Tarf.

APS

BRÉSIL, APPEL À UNE GRÈVE GÉNÉRALE

Les syndicats en perte de vitesse

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues brésiliennes jeudi 11 juillet. Les syndicats avaient appelé à une grève générale dans le sillage de l'élan contestataire de juin dernier où plus d'un million de Brésiliens avaient manifesté. Cette fois, la mobilisation a cependant été bien moins importante.

C'était la première grève générale depuis 22 ans et elle a mobilisé dans plus d'une dizaine de grandes villes du pays à l'appel des syndicats. Au cœur des revendications, la réduction du temps de travail hebdomadaire, de 44 à 40 heures par semaine. Mais aussi des slogans repris aux protestataires de juin qui exigeaient plus d'investissement dans la santé et l'éducation. Une victoire en demi-teinte cependant, car à Sao Paulo, par exemple, d'où était partie la contestation le mois dernier, moins de 10 000 personnes ont manifesté.

Mais les grévistes ont réussi à bloquer plus de 80 routes, et paralysé les transports publics dans presque tout le pays. Nombres de banques, de postes et d'administrations étaient fermées faute de fonctionnaires. Et le plus grand port d'Amérique latine, à Santos, sur la côte atlantique, a été bloqué toute la journée.

L'un des leaders de la deuxième centrale syndicale du pays a estimé que cette journée de protestation avait permis « de faire chauffer le moteur ». Estimant que si le gouvernement ne répondait pas aux revendications, une « véritable grève générale » serait organisée durant le mois d'août. Comme si la journée d'hier n'avait été en réalité qu'un tour de chauffe. Ce mouvement de protestation ne semble d'ailleurs pas avoir véritablement inquiété la présidente brésilienne Dilma Rousseff. Elle n'a pas attendu la fin de la journée pour prendre l'avion pour se rendre à Montevideo, dans l'Uruguay voisin, où elle assiste aujourd'hui au sommet du Mercosur.

Agences

CONSEIL SUPRÊME DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Israël s'insurge contre la présence de la Syrie et de l'Iran

Les Etats-Unis et le régime sioniste sont indisposés par la participation de l'Iran et de la Syrie, à la prochaine réunion du Conseil suprême des droits de l'Homme de l'Onu. Le représentant du régime sioniste, auprès de l'Onu, Ron Prosor, a, vivement, réagi à l'annonce de la participation de l'Iran et de la Syrie à cette réunion. Le représentant américain, auprès des Nations Unies, n'a pas pu, pour sa part, cacher sa colère, et en avançant des allégations fallacieuses sur les droits de l'Homme, en Iran et en Syrie, a tenté d'y faire obstacle. Les représentants de la RII et de la Syrie participeront à la prochaine réunion du Conseil suprême des droits de l'Homme de l'Onu, a annoncé un diplomate de l'Onu à Reuters.

SYRIE, PRÉTENDUE UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES

La Russie joue au trouble-fête

L'Onu assure prendre le temps d'analyser le rapport russe qui doit être également transmis à la France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Les Russes viennent de transmettre à l'Onu un rapport de 80 pages sur l'utilisation de gaz sarin par les rebelles syriens. Ce rapport qui tombe comme un cheveu dans la soupe met dans l'embarras les prétendus défenseurs de la veuve et de l'orphelin qui avaient mis en garde le pouvoir syrien contre une ligne rouge à ne pas franchir. Cette même ligne rouge aurait été donc bel et bien franchie par leurs protégés, car il n'y a pas de raison, a priori, de mettre en doute ce rapport, du moins il serait aussi crédible que ceux fournis par la France et par les Etats-Unis précédemment. Moscou a, bien entendu, étayé son argumentation dans son rapport et assure avoir envoyé des experts sur place en Syrie.

L'Onu assure prendre le temps d'analyser ce rapport qui doit être également transmis à la France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ce rapport n'a pas empêché l'Onu d'accepter l'invitation adressée par le gouvernement syrien à deux de ses hauts responsables à venir à Damas pour des discussions sur l'utilisation présumée d'armes chimiques. L'invitation était adressée à Ake Sellstrom, un scientifique suédois et à Angela Kane, la haute représentante de l'Onu pour le désarmement. En annonçant cette invitation, l'ambassadeur syrien à l'Onu, Bachar Jaafari, avait bien précisé que son gouvernement n'avait pas changé d'avis sur l'ampleur et la finalité de la mission d'enquête de l'Onu.



La population se soulève contre les rebelles à Alep

En Syrie, des manifestations ont été organisées mercredi 10 juillet à Alep. C'est une première, ces mouvements de contestation ne visent pas à dénoncer les agissements du régime mais plutôt ceux des rebelles qui contrôlent la majeure partie de la ville. En cause, le manque d'approvisionnement en nourriture. Les habitants d'Alep l'ont scandé haut et fort : les insurgés doivent lever leur siège.

Depuis plusieurs mois, la grande métropole du Nord est coupée en deux. La rébellion en contrôle la partie Est, les forces de Bachar Al-Assad sont retranchées à l'Ouest dans l'autre moitié de la ville. Les habitants qui y vivent sont privés de nourriture. Rien n'entre et rien ne sort. Condamnés au même titre que les soldats de Bachar Al-Assad à subir le siège des troupes rebelles. Dans leur manifestation, ils ont contesté les choix stratégiques de la rébellion.

R. I./Agences

SOUDAN, MANIFESTATIONS CONTRE LE RÉGIME DE OMAR EL-BÉCHIR

Vers un « printemps arabe »

Depuis trois semaines, des manifestations contre la corruption et la hausse des prix donnent à Khartoum et à plusieurs autres villes du pays une atmosphère de révolte d'une rare lourdeur dans un pesant silence. Malgré une forte répression, les activistes continuent à se mobiliser et les partis d'opposition disent avoir un plan précis pour faire tomber le gouvernement. Depuis fin juin, à Khartoum et dans plusieurs autres villes telles Medani, Gedaref, Kosti, Nyala, Sennar et Dolga, les contestataires multipliaient des marches pacifiques, immanquablement réprimées par les autorités. Nettement moins médiatisée que celle du Caire, cette période de manifestations est malgré tout la plus importante pour le Soudan depuis des années. Plus de 1.000 personnes auraient été détenues et l'on compte des centaines de blessés.

Le 30 juin marquait le 24^e anniversaire du coup d'Etat par lequel Omar el-Béchir prit le pouvoir en 1989. Dans la capitale, plusieurs centaines de personnes manifestaient à la gare routière de Sherouani, à l'université de Khartoum et dans le district d'Al-Sajjana. La police a répondu avec

ses méthodes habituelles : passages à tabac, arrestations et usage de gaz lacrymogène.

A Al-Sajjana, un meeting de partis d'opposition était empêché par la police et les Services de renseignement et de sécurité (NISS). Le soir, d'autres tentatives de manifestations ont avorté, comme dans la rue Al-Hurria (rue de la Liberté en arabe) et dans le district d'Abu Hamama, au sud de la capitale. A Dolga (district de Jazira), plusieurs témoins déplorent une violence policière particulièrement forte. Les NISS ont procédé à de nombreuses arrestations afin d'enrayer toute possibilité de mobilisation massive. Si le « printemps » n'est pas encore apparu au Soudan, c'est que l'une des principales raisons est le peu de marge de manœuvre dont disposent la société civile et l'opposition politique. A travers le gouvernement, la police, l'armée et le secteur public, le régime a un contrôle total sur la population. Le 2 juillet, un amendement est passé qui autorise la cour militaire à juger des civils, ce qui est contraire au droit international. La censure des médias fait qu'aucun journal n'a pu couvrir les révoltes. Début juillet, à Khartoum, sur une quinzaine d'é-

trangers interrogés dont certains arabophones aucun n'avait eu vent des troubles des semaines précédentes.

La société civile est, du reste, fortement affaiblie par la fuite des cerveaux. Les activistes d'aujourd'hui sont surtout des étudiants de la classe moyenne confortable qui peinent à mobiliser, oubliant que la plupart de leurs compatriotes sont illettrés et n'ont pas accès à Internet. La paix sociale par-dessus tout Le 30 juin, la diaspora soudanaise manifestait en France, en Angleterre, en Australie et aux États-Unis. Le Soudan connaît une flambée des prix sans précédent depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 et la perte des trois-quarts des revenus pétroliers. A cela, s'ajoute une inquiétante montée des tensions au sein de l'armée, entre un cercle de haut-gradés fidèles à el-Béchir et des officiers, majoritairement des Frères musulmans, qui s'opposent de plus en plus à leur hiérarchie, avec tous ces troubles le président Béchir se trouve de plus en plus isolé.

R. I.

NIGERIA, NÉGOCIATIONS AUTORITÉS-BOKO-HARAM

Vers un cessez-le-feu ?

« Boko Haram a accepté de déposer les armes ». C'est ce qu'a déclaré Kabiru Tanimu Turaki, le ministre des Affaires spéciales, membre du panel mis sur pied par le président nigérian Goodluck Jonathan, pour explorer l'idée d'une amnistie avec le groupe fondamentaliste. « Nous sommes en train de travailler au cadre du cessez-le-feu. Nous avons parlé aux bonnes personnes », a-t-il ajouté, en référence, entre autres, à un certain Mohamed

Marouane. Ce dernier, inconnu jusque-là, a affirmé être mandaté par Abubakar Shekau, le leader de la secte, pour dialoguer. Il a déclaré que Boko Haram demandait « pardon à la société pour les personnes tuées », et il a rejeté toute responsabilité dans l'attaque de l'école, survenue le 6 juillet dernier, qui a fait 42 morts. De là à se diriger réellement vers un cessez-le-feu, comme l'affirment les autorités, les observateurs restent pour l'heure sceptiques. Dans ses vidéos, Abubakar

Shekau n'a jamais demandé pardon. Au contraire, il a toujours insisté sur le fait que les meurtres perpétrés par la secte étaient justifiés. Les proches du dossier sont d'autant plus dubitatifs que ce n'est pas la première fois que des négociations sont annoncées. L'armée, qui mène une offensive musclée dans les trois Etats du Nord-est, a en tout cas déclaré ce jeudi ne pas être au courant d'un quelconque cessez-le-feu.

Agences



CONSEILS POUR PASSER UN BON RAMADHAN

Bien s'hydrater et bien s'alimenter

Il est important de bien s'hydrater et de s'alimenter correctement au cours de la période de rupture du jeûne car les journées sont plus longues et plus chaudes en été

Page 12

رمضان كريم
Ramadan Kareem



DÉBUT DU MOIS DE RAMADHAN

Une lune pas comme les autres

Aucune nouvelle lune annonçant l'arrivée d'un mois arabe ne retient autant l'attention que celle du mois de ramadhan, étant donné qu'elle est liée au meilleur des mois auprès d'Allah, exalté soit-Il. Allah, exalté soit-Il, a distingué ce mois béni par plusieurs mérites, dont le plus important est la révélation du Noble Coran au cours de la meilleure nuit de ce mois.

Page 14



QUELQUES CONSEILS INDISPENSABLES POUR PASSER UN BON RAMADHAN

Bien s'hydrater et bien s'alimenter

Il est important de bien s'hydrater et s'alimenter correctement au cours de la période de rupture du jeûne car les journées sont plus longues et plus chaudes en été



Bien s'hydrater :
L'hydratation est primordiale pendant le ramadahn. Il faut boire en grandes quantités, environ 1,5 litre d'eau par jour. Il faut bien s'hydrater dès la rupture du jeûne et avant la reprise du jeûne.

Une alimentation saine :
Privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne. Ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grandes quantités, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme. Pensez aux abricots secs et aux dates qui permettent de fournir de l'énergie tout au long de la journée.

Un repas pas trop copieux :
Eviter les repas trop copieux. Débuter par une soupe. Ne pas débuter par un repas trop copieux : boire à petites gorgées et s'hydrater avant de manger. Débuter par une soupe et attendre au minimum 2 heures pour faire un repas plus conséquent.

Consommer des fruits et des sucres lents :
Il est recommandé de consommer des fruits pour leur apport en vitamines et surtout des sucres lents comme la semoule et les céréales afin de tenir pendant la rupture du jeûne.

Bien manger avant le lever du soleil :
Il est important de bien manger avant le lever du soleil. Il est conseillé de faire 3 repas pendant la rupture du jeûne : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième, 2 ou 3 heures, quelques heures après.

Faire une sieste :
Une sieste est conseillée en début d'après-midi.

Eviter soleil et chaleur :
Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur. Privilégier les pièces fraîches à l'intérieur et l'ombre à l'extérieur pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.

Réduire les efforts trop importants :
Réduire au maximum les efforts physiques. Les sportifs doivent, notamment, faire très attention à ne pas se surpasser durant le mois de Ramadhan. Il est conseillé de faire du sport de manière non intensive avant la rupture du jeûne.

Les personnes diabétiques :
Les personnes diabétiques doivent suivre régulièrement leur taux de glycémie, s'hydrater en abondance et ne pas manger de sucreries sans avis médical.

Les personnes fragiles
Le jeûne ne doit pas aggraver l'état de santé des personnes atteintes de pathologies. Les femmes enceintes ou celles qui allaitent, les personnes âgées, les patients atteints d'hypertension, de pathologies cardiaques ou d'asthme sont le plus souvent exemptés de ramadhan. Dans le cas contraire, elles doivent

consulter leur médecin traitant en cas d'apparition de manifestations.

Ne pas interrompre de traitement sans avis médical :
Les personnes devant prendre des traitements à heure fixe ou en urgence doivent prendre l'avis de leur médecin et de l'Imam. Ils devront peut-être ne pas faire le ramadhan afin de ne pas mettre leur santé en danger.

Interrompre le jeûne en cas de problème de santé :
Une personne présentant un problème médical au cours d'une journée, et ne pouvant pas assumer un jeûne, peut rompre le jeûne une ou plusieurs journées. Ces journées d'interruption peuvent être rattrapées avant le prochain Ramadhan. Il faut prendre un avis médical systématique lorsque survient un problème de santé.

Sources : Relaxnews

ÉPICES
LES VERTUS MÉDICINALES DES GRAINES D'ANIS

Les graines d'anis et l'anis étoilé (la badiane) ont des saveurs très proches, la différence étant dans la subtilité et la forme d'utilisation. Toutefois, d'un point de vue botanique, ces épices sont très différentes. Sur la demande d'une cliente, nous avons décidé de nous approvisionner de cette nouvelle épice.

Un peu d'histoire :
L'anis vert est une plante annuelle de 25-30 cm, originaire d'Orient. L'ensemble de la plante est utilisé. Toutes les parties de cette plante sont aromatiques : feuille, tige, fruit, fleur et racine. Le fruit est composé de grains solidement attachés.

Utilisations :
L'anis entre dans la composition de nombreuses recettes, de salade, de crudités, dans les potages à l'anis, dans les plats de légumes, les curry de viande et les lentilles. Il est couramment employé dans la cuisine alsacienne et particulièrement dans le pain d'épices. Il s'associe très bien aux poissons et trouve une place de choix en pâtisserie.

Vertus médicinales
Les graines d'anis vert sont préconisées pour leurs fonctions digestives, diurétiques et expectorantes. Elles calment les digestions difficiles, les spasmes d'estomac, l'aérophagie et les coliques. Elles favoriseraient également les circulations difficiles et participeraient à la lutte contre la nervosité, les migraines et les insomnies.

Grossesse : l'anis favorise la sécrétion lactée
On l'infusera en compagnie des semences de fenouil et de cumin, elles-mêmes galactagogues éprouvées. Via le lait des nourrices qui le boivent, il calme les coliques des bébés ; le lait prend alors le parfum de la plante. A noter qu'il ne faut pas utiliser, toutefois, sous forme d'huile essentielle pendant la grossesse.

Nourrisson
Certaines mamans utilisent des infusions d'anis pour calmer les coliques. Il convient, toutefois, de se rapprocher de votre médecin pour confirmation et posologie.

Infusion
Concassez 1 cuillère à café d'anis au mortier. Ajoutez 200 ml d'eau bouillante. Laissez infuser 10 minutes. Filtrez.

بوقالات
يا قاعدة في الجينة و القرقاف حذاك في النهار نتفكرك و في الليل نترجاك قلبي وصل لعندك وعينيا حشمو من بهاك
rahem mohamed lamine

Recettes Ramadhan

Petits pains aux graines de sésames

- Ingrédients**
1 kg de farine
2 verres à thé de sucre en poudre
1 demi-verre à thé d'huile
3 œufs
1 verre à thé de graines de sésames et d'anis
1 pincée de sel
2 c. à soupe de levure boulangère
1 sachet de levure pâtisseries
L'eau tiède pour rassembler la pâte
125 g de beurre



Préparation
Mettre dans une jatte la farine tamisée, le sucre en poudre, l'huile, le sel, les œufs, la levure pâtisseries et la levure boulangère, les sésames et l'anis, ajouter l'eau tiède et mélanger l'ensemble afin d'obtenir une pâte homogène et souple puis la former en boule. Mettre 125 g de beurre dans la centre de la boule de pâte et malaxer la pâte quelques minutes. Enduire les mains avec l'huile et former de cette pâte des boules de la taille de mandarine, les disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé, couvrir avec un linge propre et laisser lever près d'une source de chaleur. Badigeonner les petits pain avec le jaune d'œuf et 1 cuillère à soupe de lait. Faire cuire dans un four moyennement chaud, jusqu'à ce qu'ils soient gonflés et bien dorés.

Filets de viande farcis aux champignons

- Ingrédients**
2 filets de viande
150 g de champignons
1 oignon haché
4 c. à soupe de crème liquide
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 morceau de beurre
Fromage rouge râpé
Sel, poivre



Préparation
Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir l'oignon haché jusqu'à ce qu'il soit translucide, ajouter les champignons émincés et laisser cuire en remuant avec une cuillère en bois, saler et poivrer. Etaler les filets de viande et les aplatir à l'aide d'un rouleau à pâtisserie le plus finement possible, saler et poivrer. Farcir chaque filet de viande avec le mélange de champignons et les rouler bien serrés, ensuite les fixer avec des piques en bois et les passer dans la farine. Faire sauter les roulés de viande dans une poêle avec un morceau de beurre, les retirer et ajouter dans la même poêle le reste de mélange de champignons et de la crème liquide, bien mélanger, verser ce mélange dans un plat allant au four et placer au-dessus les roulés de viande, couvrir le plat avec papier aluminium. Cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 40 minutes. Retirer le papier aluminium et laisser les roulés de viande dorer, saupoudrer du fromage râpé.

Salade de maïs

- Ingrédients**
2 pommes de terre coupées en cubes
2 carottes coupées en cubes
1 boîte de maïs
Un petit bouquet de persil haché
Sauce de vinaigrette
1c.à.s de vinaigre
4c.à.s d'huile
1c.à.s de crème liquide
Sel, poivre



Préparation
Mettre de l'eau dans une casserole, ajouter le sel, les cubes de pommes de terre et de carottes. Porter à ébullition. Laisser cuire pendant 20 minutes, puis égoutter. Préparer la sauce de vinaigrette. Mettre dans un grand bol l'huile, le vinaigre, saler, poivrer. Verser la crème liquide, battre énergiquement le mélange avec un fouet. Mettre les cubes de pommes de terre, de carottes et les grains de maïs, saupoudrer de persil haché. Verser la sauce de vinaigrette en fil sur l'ensemble.

Jus de melon



- Ingrédients**
1 gros melon
Le jus de 7 oranges
Le sucre selon le mélange
Quelques glaçons

Préparation
Couper le melon en deux, ôter les pépins et la peau et couper la chair en morceaux. Dans un mixeur, mettre les morceaux de melon, le jus d'orange, le sucre selon le mélange et les glaçons, mixer le tout. Passer la préparation à la chinoise étamine. Mettre le jus dans le réfrigérateur. Servir très frais.

Soupe aux courgettes et fromage frais

- Ingrédients**
500 g de courgettes
200 g de fromage frais
un verre de crème liquide
1 carotte
1 branche de céleri
un petit oignon
Sel
Poivre



Préparation
Éplucher et couper tous les légumes en petits morceaux. Faire bouillir les légumes dans l'eau bouillante et salée en ajoutant le céleri coupé. Laisser cuire pendant 25 minutes. Mixer le tout avec un bras mixeur en ajoutant la crème fraîche et le fromage frais. Enfin, saupoudrer de poivre et de sel puis servir.

Mini-tartelettes aux pommes de terre

- Ingrédients**
Pâte brisée
2 pommes de terre
2 fonds d'artichauts
3 c. à soupe de fromage blanc
fromage râpé
Sel, poivre



Préparation
Etaler la pâte brisée, couper des ronds à l'aide d'un emporte-pièce et foncer des petits moules avec la pâte. Faire cuire ces fonds de tartes à blanc. Laver bien les pommes de terre et les mettre dans une grande casserole d'eau légèrement salée, les faire cuire pendant 20 minutes, une fois cuites, enlever la peau et les passer au moulin à légumes. Faire cuire les fonds d'artichaut dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les écraser avec une fourchette. Mettre dans un saladier la purée de pommes de terre, les fonds d'artichauts, le fromage, sel et poivre, bien mélanger. Remplir chaque petite tartelette avec le mélange de pommes de terre et saupoudrer de fromage râpé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 minutes. Servir aussitôt.

Gâteau au chocolat vermicelles et amandes

- Ingrédients**
4 œufs
100 g de farine
150 g de beurre fondu
120 g de sucre en poudre
150 g de chocolat vermicelles
50 g d'amandes
1 sachet de sucre vanillé
1 demi c. à café de levure pâtisseries
Une pincée de sel



Garniture :
Confiture d'orange
Le chocolat vermicelles

Préparation
Faire durcir le chocolat vermicelles au congélateur. Réduire les amandes en poudre fine dans un robot électrique. Séparer les jaunes d'œufs des blancs. Diviser le sucre en deux. Battre les blancs d'œufs avec le sel jusqu'à ce qu'ils soient mousseux. Ajouter la moitié de sucre puis mélanger en neige ferme. Travailler dans un mélangeur électrique les jaunes d'œufs, le reste de sucre en poudre, le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange devienne blanc et mousseux. Ajouter la farine tamisée, la

levure tamisée, la poudre d'amandes, le beurre fondu et bien mélanger. Incorporer les blancs en neige au mélange à l'aide d'une spatule en soulevant délicatement la pâte pour ne pas casser les blancs d'œufs, ajouter à la fin le chocolat vermicelles et mélanger délicatement. Beurrer et fariner un moule à manqué, verser la pâte et faire cuire dans un four préchauffé à 180°C. Vérifier la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau ; si celle-ci ressort sèche, le gâteau est cuit. Démouler le gâteau sur une grille, la badigeonner avec la confiture et garnir avec le chocolat vermicelles.

Chocolat au lait condensé

- Ingrédients**
500 g de chocolat noir
2 c. à soupe d'huile
1 boîte de lait condensé sucré
250 g de moitié de noix



Préparation
Mettre dans une cocotte l'eau bouillante et placer à l'intérieur le lait condensé sucré et laisser cuire 45 minutes ; il faut obtenir une crème caramélisée. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, ajouter l'huile. Dans des caissettes à pâtisseries, appliquer une première couche de chocolat avec une cuillère à soupe, laisser durcir quelques minutes à la température de la pièce ensuite ajouter le lait condensé caramélisé et couvrir avec le chocolat fondu, décorer avec la moitié de noix, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de chocolat fondu et le lait condensé caramélisé puis les disposer dans un plat.

DÉBUT DU MOIS DE RAMADAN

Une lune pas comme les autres

Aucune nouvelle lune annonçant l'arrivée d'un mois arabe ne retient autant l'attention que celle du mois de ramadhan étant donné qu'elle est liée au meilleur des mois auprès d'Allah, exalté soit-Il. Allah, exalté soit-Il, a distingué ce mois béni par plusieurs mérites dont le plus important est la révélation du Noble Coran au cours de la meilleure nuit de ce mois.

Voilà pourquoi les juristes se sont intéressés aux dispositions se rapportant à l'observation de cette nouvelle lune et que les astronomes se sont intéressés aux calculs astronomiques liés à son apparition et aux moyens de l'observer. Les califes et le monde islamique célébraient la première nuit de ce mois. Les poètes et les hommes de lettres, quant à eux, rivalisaient pour faire son éloge et exprimer les sentiments de joie qui animent les gens à son arrivée. Rien d'étrange dans cet accueil chaleureux. Car le mois de ramadhan marque le début du jeûne et annonce l'arrivée d'un déluge de miséricordes qui se déverse sur les musulmans. C'est la clé de jours bénis que les croyants attendent d'une année à l'autre tout en répétant l'invocation suivante : « Puissions-nous réussir à le jeûner comme il se doit et à y accomplir les meilleurs actes d'obéissance ».

La nouvelle lune de ramadhan aux yeux des juristes...

Les juristes sont d'accord sur le fait qu'un mois islamique compte vingt-neuf ou trente jours. Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Allah a fait des nouvelles lunes un moyen de compter le temps. Jeûnez donc dès que vous voyez la nouvelle lune (de Ramadan) et rompez le jeûne dès que vous voyez la nouvelle lune (de Chawwâl). Si des nuages vous empêchent de la voir, considérez que le mois dure trente jours ! » (al-Hâkim). C'est l'observation de la nouvelle lune qui compte pour déterminer le début du nouveau mois et non pas les calculs. Selon Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Nous sommes une communauté illettrée qui ne sait ni écrire ni compter. Le mois compte tantôt vingt-neuf, tantôt trente jours. » (Boukhari). Al-Hâfiz ibn Hadjar a dit dans Fath al-bâri : « On traitait les arabes d'illettrés parce que rares étaient ceux qui pouvaient lire et écrire parmi eux. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les gens illettrés) » (Coran : 62/ 2). On ne peut pas ici répliquer en disant qu'il y avait parmi les Arabes des gens qui savaient lire et écrire, car cela était une chose très rare. Les calculs dont il est question ici sont les calculs astronomiques se basant sur le mouvement des astres. Dans ce domaine aussi les Arabes ne savaient que très peu de choses. C'est pourquoi le début du jeûne a été lié à l'observation de la nouvelle lune pour ôter toute gêne à ces gens qui auraient eu beaucoup de difficultés s'ils avaient eu à calculer le mouvement de la lune ; et cette façon de déterminer le début et la fin du jeûne a subsisté, même si dans les générations ultérieures il y a eu des gens qui savaient calculer. Tout lien entre le début, la fin du jeûne et les calculs astronomiques semble écarter. Cela est démontré par le hadith prophétique : « Si des nuages vous empêchent de la voir, considérez que le mois dure trente jours ». Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) n'a pas dit : « Interrogez les spécialistes du calcul ». La sagesse derrière cela est que toutes les personnes chargées du jeûne agiront de la même façon lorsque les nuages les empêcheront de voir la nouvelle lune, ce qui exclut toute polémique et toute divergence entre eux. Selon la majorité des oulémas, le mois de ramadhan commence



lorsque le mois de chaâbane atteint trente jours complets, ou lorsque la nouvelle lune est observée, ne serait-ce que par une seule personne intègre étant donné le hadith rapporté par Abdallah ibn Umar, qu'Allah soit satisfait de lui. Il a dit dans ce hadith : « Les gens se sont mis à scruter l'horizon à la recherche de la nouvelle lune (du mois de Ramadan). J'ai informé le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) que j'ai vu cette lune. Il jeûna et ordonna aux gens de jeûner. » (Abou Dawoud).

Un autre groupe d'oulémas est d'avis que le début du ramadhan ne peut être confirmé que par l'observation de la nouvelle lune par deux personnes intègres comme c'est le cas pour la nouvelle lune du mois de chawwâl. Ils se fondent sur le hadith de Abd al-Rahmân ibn Zayd qui, doutant du début du mois de ramadhan prononça un discours et dit : « J'ai côtoyé les Compagnons du Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) et ils me dirent que le Messenger (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) avait dit : « Jeûnez dès que vous voyez la nouvelle lune (de Ramadan) et rompez le jeûne dès que vous voyez la nouvelle lune (de Chawwâl). Si des nuages vous empêchent de la voir, considérez que le mois dure trente jours. Et accomplissez le pèlerinage et le sacrifice selon cette observation. Et si deux témoins intègres et musulmans observent la nouvelle lune, jeûnez et rompez votre jeûne suivant leur observation de la nouvelle lune. » (Ahmed). Il y a aussi le hadith de l'émir de La Mecque, al-Hârith ibn Hâtib, qui dit : « Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous a enjoint d'accomplir le pèlerinage et le sacrifice dès l'observation de la nouvelle lune. Si nous ne l'observons pas et que deux témoins intègres l'observent, nous adaptons nos rites en fonction de leur observation. » (Abou Dawoud). La majorité des oulémas avancent cependant que l'observation des deux témoins est requise dans le cas où l'observation d'une seule personne n'est pas exprimée verbalement et de manière explicite, dans le cas où cette personne fait un signe de la main du haut d'une montagne. Si en revanche, cette personne témoigne verbalement qu'elle a observé la nouvelle lune, son témoignage doit être accepté car le témoignage verbal est plus crédible.

La majorité des oulémas soutiennent qu'il ne faut pas tenir compte des différences qui existent dans l'observation de la nouvelle lune. Lorsque les habitants d'un pays observent la nouvelle lune, les habitants de tous les autres pays doivent jeûner car le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Jeûnez dès que vous voyez la nouvelle lune (de Ramadan) et rompez le jeûne dès que vous voyez la nouvelle lune (de chawwâl) ». Et il s'agit d'un discours adressé à toute la communauté. (Boukhari et Mouslim).

D'autres oulémas estiment que l'observation de la nouvelle lune n'est valable que pour les

habitants du pays qui l'observent et ils ne sont pas tenus de suivre l'observation des autres pays, étant donné ce qui a été rapporté par Kurayb qui dit : « Je me suis rendu en Syrie et là-bas j'ai observé la nouvelle lune de mois de ramadhan le soir du vendredi. Puis je suis revenu à Médine à la fin du mois. Ibn Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui me demanda : « Quand avez-vous observé la nouvelle lune ? » Je lui ai dit : « Nous l'avons vue la nuit précédant le vendredi ? » Il m'a dit alors : « Tu l'as observée toi-même ? » « Oui, lui ai-je dit, et les gens l'ont observée. Ils ont jeûné et Muâwiyya aussi ». « Mais, m'a-t-il dit, nous l'avons observée la nuit précédant le samedi et nous continuerons à jeûner jusqu'à ce que nous observions la nouvelle lune (du mois de Chawwâl) ». « Ne te contentes-tu pas de l'observation de Muâwiyya et de son jeûne ? », lui ai-je dit. « Non, m'a-t-il dit, c'est cette façon que le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous a ordonné de faire ». » (Mouslim).

La majorité des oulémas affirment cependant que ce hadith concerne celui qui a jeûné conformément à l'observation de la nouvelle lune dans son pays, puis qu'on informe que les habitants d'un autre pays ont observé la nouvelle lune un jour avant lui. Dans ce cas, il doit continuer à jeûner avec les habitants de son pays et compléter les trente jours ou jusqu'à l'apparition de la nouvelle lune du mois de chawwâl. Ainsi, il n'y a pas de problème. L'avis de la majorité des oulémas est prépondérant d'autant plus qu'il est facile de nos jours d'observer la lune, mais cela exige davantage d'intérêt de la part des Etats islamiques pour en faire une réalité tangible.

En attendant que les Etats islamiques se mettent d'accord sur la méthode à suivre, chaque population doit jeûner conformément à ce qui est établi par l'Etat dont elle relève. Elle ne doit pas être divisée en deux groupes, un groupe qui se conforme à ce qui est établi par l'Etat, et un autre groupe qui ne s'y conforme pas, et qui suit un autre Etat où le jeûne commence avant ou après, parce que cela élargit le cercle des divergences. Il en va de même pour une personne qui voit seule la nouvelle lune, elle ne doit pas jeûner toute seule étant donné le hadith du Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) :

« Le jour de votre jeûne est celui où vous jeûnez ensemble, et le jour de votre rupture de jeûne est celui où vous rompez ensemble votre jeûne, et le jour de l'Aïd al-adha est celui où vous célébrez ensemble le jour d'al-Adha ». Selon les oulémas, cela veut dire qu'il faut jeûner et rompre le jeûne avec l'ensemble des musulmans, mais celui qui se trouve dans un endroit isolé où il n'y a personne d'autre que lui, doit jeûner lorsqu'il observe la nouvelle lune puisqu'il n'y a que lui seul à cet endroit.

La nouvelle lune du mois de ramadhan dans le monde islamique

Les pays islamiques accordent un grand intérêt à la nouvelle lune qui annonce l'arrivée du mois de ramadhan et guettent son apparition pour annoncer le début du jeûne qui devient alors obligatoire. Cette nuit est une des meilleures et des plus célèbres. C'est une nuit où les minarets des mosquées sont éclairés. Les médias écrits et audiovisuels célèbrent cette occasion. On annonce la bonne nouvelle et les gens échangent des félicitations. Des coups de canon sont tirés. Les savants et les prédicateurs s'activent. Dans les associations religieuses, les cours de religion se multiplient.

Autrefois, l'éclairage des mosquées était renforcé à la vue de la nouvelle lune du mois de ramadhan. Le célèbre écrivain abbasside Ahmad ibn Yûsuf a dit : « Le calife al-Mamûn m'a demandé d'écrire des lettres aux gouvernants des Etats pour leur dire d'ordonner aux gens d'installer un grand nombre de lanternes pendant le mois de ramadhan et de leur faire connaître les mérites de cela ». Et d'ajouter :

« Je ne savais pas ce que je devais écrire ou dire à ce propos étant donné que personne n'avait fait une chose pareille avant moi, et qu'il n'y avait personne à qui je puisse emboîter le pas. J'ai fait la sieste et j'ai vu quelqu'un me dire dans un rêve : « Ecris : Cela servira de distraction pour les passants, d'éclairage pour les adorateurs actifs, exclura les suspensions et mettra les maisons d'Allah, exalté soit-Il, à l'écart des ténèbres ». Je me suis alors réveillé et j'ai su que je devais écrire cette lettre ; je me suis mis à la rédiger et je l'ai achevée ».

Les califes et les gouvernants musulmans n'ont jamais fait preuve d'arrogance lorsqu'il s'agissait de grimper, avec les juges et les témoins, sur des lieux élevés pour observer la nouvelle lune du mois de ramadhan. Al-Asma'î a dit : « J'ai grimpé avec le calife Hârûn al-Rachîd sur un lieu élevé pour observer la nouvelle lune du mois de ramadhan ».

Des anecdotes tirées de l'Histoire :

On raconte qu'un groupe de personnes dont fait partie Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, le compagnon et serviteur du Messenger d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) alla observer la nouvelle lune du mois de ramadhan. Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, qui avait presque cent ans dit : « Je l'ai vue, la voilà » et il se mit à la pointer du doigt, mais le reste du groupe ne la voyait pas. Le juge Iyâs était parmi ce groupe et il était doté de perspicacité et d'intelligence. Il regarda Anas et vit qu'un poil blanc de son sourcil pendait devant son œil. Il l'écarta et l'arrangea au niveau de ses sourcils. Il dit à Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Regarde maintenant, ô Abû Hamza ! ». Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, se mit à regarder de nouveau et il dit alors : « Je ne la vois plus ». Sous le règne du sultan Muhammad al-Nâsir ibn Qalawûn, le mois de ramadhan arriva en hiver et le temps était nuageux ; de ce fait, l'observation de la nouvelle lune du mois de ramadhan ne fut pas officiellement proclamée. Les gens se mirent alors d'accord de ne pas jeûner le lendemain, mais la femme du mufti du pays essaya de l'observer à partir du toit de sa maison et, dotée d'une vue perçante, elle put voir la nouvelle lune à travers les nuages. Elle en informa son mari qui la crut et alla voir le sultan pour lui raconter ce qui s'était passé. Le sultan la convoqua alors, lui fit jurer qu'elle avait vu la nouvelle lune et l'auditoire la crut. On proclama alors officiellement l'observation de la nouvelle lune et les gens jeûnèrent le lendemain. Cette femme fut nommée officiellement par la suite comme témoin pour observer la nouvelle lune. Aucune femme avant ou après elle ne bénéficia de cette grande estime au point de servir de référence.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI

La troupe chinoise Heilongjiang subjugué le public algérois

Habillés de costumes chatoyants reflétant l'authenticité de l'empire du Milieu, les artistes ont formé un tableau d'une rare beauté pour exécuter une chorégraphie très cadencée...

PAR ROSA CHAOUI

La troupe chinoise Heilongjiang a subjugué, lundi soir, le public algérois au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), en présentant un spectacle évoquant l'Histoire de l'empire chinois et les traditions de ce pays.

La représentation de cette troupe relevant de l'opéra de Pékin, organisée dans le cadre de la célébration du 51^e anniversaire de l'Indépendance, a drainé une foule nombreuse venue découvrir cet art mêlant style traditionnel chinois et classique.

Habillés de costumes chatoyants reflétant l'authenticité de l'empire du Milieu, les artistes ont formé un tableau d'une rare beauté pour exécuter une chorégraphie très cadencée, rapporte l'APS.

La troupe Heilongjiang (Lac du dragon en chinois), qui tire son nom de la province chinoise qui porte le même nom, a été fondée en 1950. Elle compte 174 membres qui donnent des présentations diverses entre patrimoine, traditions et rituels bouddhistes. La ministre de la Culture,

Khalida Toumi, qui a assisté au spectacle avec l'ambassadeur de Chine en Algérie, Liu Yuhe, a déclaré que "la participation de la Chine aux festivités célébrant le cinquantième anniversaire de l'Indépendance traduit les bonnes relations qui lient les deux pays ainsi que les liens de coopération fructueuse".

Evoquant les relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine qui remontent à 1958, Mme Toumi a rappelé que la Chine fut le premier pays à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), relevant l'excellence de relations entre les deux pays.

La ministre est revenue à cette occasion sur le projet de nouvel opéra d'Alger, confié dans le cadre du partenariat à la société chinoise qui a construit l'opéra de Pékin. Mme Toumi a indiqué que les travaux pour la réalisation de ce projet ont été lancés après l'obtention de l'assiette foncière à Ouled Fayet (Alger).

R. C.

34^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DE DURBAN

Yema et Fidaï seront projetés

Le long métrage de fiction *Yema*, de Djamila Sahraoui, et le docu-fiction *Fidaï*, du réalisateur franco-algérien Damien Ounouri, seront projetés à la 34^e édition du Festival international du cinéma de Durban (Afrique du Sud) qui se tiendra du 18 au 28 juillet, indique le site internet du festival.

Les deux œuvres algériennes, plusieurs fois primées, participeront avec 72 autres longs-métrages et 45 courts-métrages, selon le site qui ne précise pas si les deux films étaient en compétition officielle.

Récemment, Djamila Sahraoui a reçu le prix de l'Expression artistique au festival Medfilm de Rome, ainsi que l'Étalon d'argent de Yenenga au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) et le prix du meilleur rôle féminin au Festival international du film africain en Belgique.

Pour sa part, Damien Ounouri avait reçu le prix du meilleur film en 2012 lors du 2^e



Festival du film arabe et latino-américain à Buenos Aires (Argentine) ainsi que le prix du meilleur film documentaire aux troisièmes Journées cinématographiques d'Alger.

Dans une section du festival réservée aux jeunes réalisateurs et à la formation de jeunes réalisateurs africains, Talents cam-

pus (Campus de jeunes talents), la jeune documentariste Dhrifa Mzenner prendra part à cette atelier en présentant son œuvre *J'ai habité l'absence deux fois*.

Pour cette édition, le Talent campus réunira pas moins de 50 jeunes réalisateurs venant de 18 pays africains sélectionnés parmi 450 candidats.

FIDAÏ, DE DAMIEN OUNOURI

Un documentaire subventionné par le World cinema fund

Le documentaire *Fidaï*, du réalisateur franco-algérien Damien Ounouri a reçu une subvention du World cinema fund (Fonds du cinéma mondial), décernée par le Festival international du cinéma de Berlin (Allemagne), a annoncé le jury de ce fonds d'aide à la distribution et la production sur le site Internet du festival. Réalisé en 2012, *Fidaï* est le seul documentaire à bénéficier d'une aide à la distribution d'un montant de 5.600 dollars et sera distribué par la société allemande Mec film.

Quatre longs métrages de fiction, parmi les 130 films de 48 pays en lice, ont, par ailleurs, reçu une aide à la production, dont le montant global (distribution et production) est de 200.000 dollars.

Produit par six pays (Algérie, France, Allemagne, Chine, Koweït et Qatar), ce film de 83 minutes retrace le parcours d'El-Hadi, grand-oncle du réalisateur, pendant la Révolution algérienne. A travers les souvenirs de ce moudjahid, le petit neveu ambitionne de laisser un modeste legs sur les acteurs du mouvement de libération nationale.

Le documentaire a reçu en 2012 le Prix du meilleur film au 2^e Festival international du film arabo-latin de Buenos Aires (Argentine) et le premier prix du documentaire aux Journées ciné-



matographiques d'Alger (JCA) en 2013.

Né en 1982, Damien Ounouri a déjà réalisé *Changping, sonate d'une petite ville chinoise*, en 2007, et *Xiao Jia rentre à la maison*, en 2008.

Créé en octobre 2004 par le Festival international du cinéma de Berlin, le World cinema fund œuvre à la distribution et la production de films et documentaires en provenance de pays "à faibles infrastructures cinématographiques" comme les pays d'Asie, d'Amérique Latine et du Moyen-Orient.

R. C.

FESTIVAL SUN ART (FRANCE)

Présence du romancier algérien Yahia Belaskri

Le romancier algérien Yahia Belaskri sera présent à la 6^e édition du festival culturel Sun Art qui sera organisé du 25 au 27 juillet en cours à Pertuis (sud-est de la France), lit-on sur le site internet du festival.

L'écrivain prendra part à une rencontre littéraire intitulée "Musique et littérature, le dialogue" qui traitera de la relation entre la musique et la littérature, notamment dans les cultures africaines. Né à Oran et résidant en France, Yahia Belaskri a à son actif plusieurs ouvrages, dont *Une longue nuit d'absence* (2012) et *Le bus dans la ville* (2008).

Concernant le volet artistique intitulé "Afro Fusion", des soirées seront animées par plusieurs artistes de renom tels que Ebo Taylor (Ghana), Moh Kouyate (Guinée) et des troupes comme Drunk Souls (France) et Electro Bamako (franco-malienn).

Organisé sous le slogan "We jazz, we rock, we soul we are the fusion", la manifestation comprend également des défilés de mode et des expositions artistiques.

Créé en 2007, le festival Sun Art est organisé par Osmose, développement et cultures (ODC) pour promouvoir la création contemporaine africaine et soutenir les actions de développement en Afrique subsaharienne.

MILA, ANIMATION DES VEILLÉES DE RAMADHAN 197 soirées culturelles et artistiques au menu

Un total de 197 soirées culturelles artistiques est programmé pour animer les veillées du mois de ramadhan dans les différents centres urbains de la wilaya de Mila, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ce programme, lancé depuis mercredi, "répondra à tous les goûts", selon la même source qui a précisé que des concerts de musique (chaâbie, malouf, moderne...), des chants religieux et des monologues humoristiques agrémenteront les soirées dans 32 communes de la wilaya.

Des conférences traitant de la religion musulmane seront également animées par des enseignants en sciences islamiques qui viendront de différents pays arabes, à l'instar du docteur Mohamed Ratib El Nabulsi, de Syrie, du docteur Abdelfateh Hellal, doyen de faculté à l'Université d'El-Azhar (Egypte) et de Hamed Saïd, membre égyptien de l'Organisation mondiale des miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, a-t-on ajouté.

Selon les mêmes services, les agglomérations de la wilaya de Mila vivront aussitôt après la prière des Tarawih, pour laquelle toutes les mosquées ont été apprêtées, une ambiance festive qui profitera aux familles et aux jeunes.

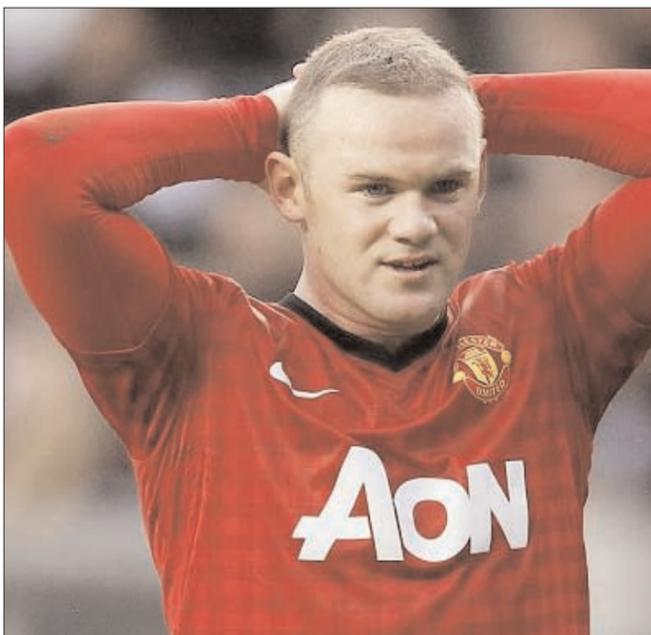
APS

MANCHESTER UNITED

Rooney absent pour un mois

L'attaquant international de Manchester United Wayne Rooney sera indisponible un mois après s'être blessé mercredi aux ischio-jambiers, a annoncé jeudi le club champion d'Angleterre actuellement en tournée en Asie.

Suite aux examens passés mercredi soir concernant une blessure aux ischio-jambiers contractée à l'entraînement, il a été décidé que Wayne Rooney devait rentrer en Angleterre immédiatement pour évaluer et soigner sa blessure. "Son absence est d'ores et déjà évaluée à un mois", indique le communiqué des Red Devils. Le joueur de 27 ans est donc engagé dans une course contre la montre s'il veut débiter la prochaine saison, qui verra son club disputer le Community Shield contre Wigan à Wembley le 11 août, puis débiter le championnat à Swansea le 17. Entre ces deux matches, la sélection anglaise dont il est l'habituel titulaire en attaque sera opposée à l'Ecosse en amical le 14 août, également à Wembley. La blessure de Rooney survient alors que son nouveau manager David Moyes, successeur cette saison d'Alex Ferguson, s'était félicité d'apprendre par son staff que le joueur n'avait pas été vu en si grande forme en pré-saison depuis des années. Qui plus est, ce séjour asiatique débuté à Bangkok était censé cimenter un peu plus les rapports entre les deux hommes qui se connaissent depuis des années, du temps où l'ex-manager d'Everton avait fait débiter Rooney chez les pros en 2002, alors à peine âgé de 16 ans. La semaine passée, Moyes avait assuré que Rooney n'était pas à vendre, pour tenter de couper aux spéculations autour d'un départ du joueur nées d'une déclaration d'Alex Ferguson, qui avait



affirmé en mai que la star avait émis le souhait de quitter le club sacré champion d'Angleterre pour la 20^e fois la saison passée. Depuis, le nom de Rooney a circulé dans les sphères des grands clubs européens intéressés comme le FC Barcelone, le Real Madrid, Chelsea, Arsenal, ou celles des nouveaux ambitieux tels que le Paris SG.

CALCIO

Naples recrute l'Espagnol Callejon

L'attaquant espagnol, Jose Maria Callejon, qui évoluait au Real Madrid, a signé un contrat de quatre ans en faveur de Naples, a annoncé jeudi le club italien de football. Aucun détail financier du transfert n'a été précisé. Le recrutement de l'Espagnol âgé de 26 ans, souvent relégué sur le banc au Real ces deux dernières saisons, intervient alors que l'Uruguayen Edinson Cavani, meilleur buteur de Serie A la saison dernière (29 buts), est annoncé partant au Paris SG.

ITALIE

Angelo Ogbonna s'engage à la Juventus Turin



Le défenseur central de l'équipe d'Italie Angelo Ogbonna (Torino) a signé à la Juventus Turin, où il a passé jeudi la visite médicale, a annoncé le club champion en titre. Ogbonna, 25 ans (6 sélections), a rejoint la Vieille Dame pour un transfert estimé à 15 millions d'euros bonus compris. Troisième recrue de la Juve après les

attaquants Fernando Llorente et Carlos Tevez, Ogbonna devrait jouer les doublures de Giorgio Chiellini, aussi bien à gauche de la défense centrale qu'au poste de latéral gauche. Né à Cassino (Italie) de parents nigériens, Angelo Obinze Ogbonna a été formé au Torino, le grand rival turinois de la Juve.

ALLEMAGNE

Le Bayern Munich sur les traces de Thiago Alcantara

Le nouvel entraîneur du Bayern Munich Pep Guardiola a confirmé jeudi vouloir recruter le milieu de terrain espagnol Thiago Alcantara en contrat avec le FC Barcelone jusqu'en juin 2015. "Oui, je veux Thiago Alcantara, j'ai demandé au Bayern de le recruter", a déclaré Guardiola en marge d'un camp d'entraînement du champion d'Allemagne, confirmant une information de la presse espagnole. "Thiago est le seul joueur que je veuille, ce sera lui ou person-

ne", a ajouté l'ancien entraîneur du Barça qui avait lancé Thiago Alcantara en 2010. Le joueur de 22 ans, intéresse également le champion d'Angleterre Manchester United et le Real Madrid. Alcantara était capitaine de la sélection espagnole championne d'Europe espoirs en juin et a été élu meilleur joueur de la compétition. Le Bayern a réussi en 2013 le triplé : Championnat d'Allemagne, Coupe d'Allemagne et Ligue des champions.

PSG

City et le Real s'activent pour Ibrahimovic

Jusqu'à présent, les dirigeants du PSG ont toujours dit et répété que Zlatan Ibrahimovic fera toujours partie de l'effectif de Laurent Blanc lors de la saison 2013/2014. Logiquement, l'attaquant suédois devrait donc continuer sa route dans la capitale. Mais d'après L'Equipe, le board de Manchester City aurait décidé d'entrer dans la course pour tenter de s'attacher les services "d'Ibra". Des Citizens auraient même eu l'occasion de discuter avec l'agent de la superstar scandinave, autrement dit Mino Raiola. En parallèle, Marca nous apprend que Zlatan Ibrahimovic serait prêt à faire un gros effort financier sur le plan salarial (12 millions par an) afin de rejoindre le Real Madrid et ainsi retrouver Carlo Ancelotti. Décidément, les courtisans de l'ancien joueur du Milan AC sont au taquet en coulisses !



ANGLETERRE

le Kényan Wanyama du Celtic Glasgow à Southampton

Le milieu de terrain international kényan Victor Wanyama a été transféré du Celtic Glasgow à Southampton, ont annoncé jeudi les deux clubs sur leur site internet, sans préciser l'indemnité de transfert. Mais, selon les médias britanniques, le montant du transfert serait de 12,5 millions de livres (14,5 millions d'euros), ce qui en ferait le plus gros transfert de l'histoire du football écossais. Wanyama, 22

ans, a signé pour quatre ans en faveur des "Saints". Arrivé à Glasgow en 2011, en provenance du Beerschot Anvers, le Kényan a remporté deux titres de champion d'Ecosse, marquant 6 buts en 32 matches de championnat la saison dernière, ainsi que 2 buts en 8 matches de Ligue des champions.

ANGLETERRE

Giaccherini signe à Sunderland

Le milieu offensif international italien Emanuele Giaccherini a été transféré de la Juventus au club anglais de Sunderland pour 9 millions d'euros, a annoncé jeudi l'entraîneur du club turinois Antonio Conte. "Le départ de Giaccherini ne me fait pas plaisir, mais avec ces 9 millions nous avons pu prendre (Carlos) Tevez et (Fernando) Llorente", a dit Conte lors de la conférence de presse pour la reprise de l'entraînement des champions d'Italie. "Giak" a rarement été titulaire la saison dernière à la Juve, mais a gagné une place dans le onze de la "Nazionale" à la Coupe des Confédérations, où il fut l'un des meilleurs italiens (deux buts, deux passes décisives). Agé de 28 ans, le petit joueur (1,67 m) passé par Cesena peut évoluer à tous les postes à gauche, de l'attaque à la défense, comme il le fit à l'Euro-2012. Giaccherini (12 sélections, 3 buts) a été attiré à Sunderland par l'entraîneur italien des "Black Cats", Paolo Di Canio.

ESPAGNE

L'Argentin Demichelis rejoint l'Atlético Madrid pour un an



Le défenseur international argentin Martín Demichelis a signé un contrat d'un an à l'Atlético Madrid, a annoncé jeudi le club espagnol de football. Demichelis "est un défenseur très difficile à passer, habitué à jouer de grandes compétitions et qui nous apportera énormément", a déclaré le directeur sportif de l'Atlético Jose Luis Perez Caminero. Lundi, l'Atlético Madrid avait annoncé être parvenu à un accord de principe avec le FC Barcelone pour l'acquisition de l'attaquant international espagnol David Villa.

Santa Cruz à Malaga jusqu'en 2016

L'international paraguayen Roque Santa Cruz s'est engagé avec le FC Malaga (Ligue 1 espagnole de football) jusqu'en 2016 a annoncé jeudi le site officiel du club andalou. "Le Malaga Club de Football et Roque Santa Cruz ont trouvé un accord pour que le buteur reste au club.

L'attaquant s'engage pour les trois prochaines saisons" confirme le club andalou sur son site officiel. En fin de contrat avec Manchester City, Santa Cruz (31 ans) avait été prêté par "Citizens" au club andalou la saison dernière, avec qui il avait inscrit huit buts en 31 matches disputés. Santa Cruz avait été transféré de Blackburn à City pour plus de 20 millions en 2009. Mais il ne s'est jamais imposé dans l'équipe de Vincent Kompany qui l'a successivement loué à Blackburn, au Betis Séville et à Malaga. Le Paraguayen a été le fer de lance du Bayern Munich de 1999 à 2007. Il y remporta cinq titres et la Ligue des Champions en 2001, mais n'avait pas été sélectionné par Ottmar Hitzfeld pour la finale contre Valence en 2001 (1-1, t-a-b: 5-4) à San Siro.

FOOTBALL, COUPE DU MONDE MILITAIRE

Les Algériens stoppés par les Irakiens

La sélection algérienne militaire de football s'est fait éliminer aux quarts de finale de la Coupe du monde, après sa défaite mercredi face à l'Irak sur le score de 2 buts à 1, en match disputé au stade de Shava à Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan.

PAR MOURAD SALHI

Fin de parcours en quarts de finale pour la sélection algérienne de football militaire. Les coéquipiers de Essaad Belkalem ont été surpris par une équipe d'Irak, loin de constituer vraiment un foudre de guerre. Favoris de la compétition dont ils sont le tenant du titre, les militaires algériens ont été stoppés en quarts de finale. La première mi-temps, signalons-le, s'est achevée sur le score vierge. Les deux équipes ont eu beaucoup d'occasions, sans pour autant en concrétiser la moindre. L'ouverture du score se fera par la sélection algérienne à 8 minutes seulement de la seconde période. Les militaires algériens parviennent à ouvrir le score grâce à un penalty transformé à la 53^e minute de jeu par Amroune. Dès lors, les hommes de Abderahmene Mehdaoui voulaient seulement préserver ce score en revenant en arrière. Une technique qui leur a coûté cher, puisque les Irakiens égalisent à sept minutes seulement après l'ouverture du score par les Algériens. Le but irakien a été fortement contesté par les camarades de Mourad



Bereffane, puisque l'auteur du but était en position de hors jeu. Mais l'homme en noir a jugé utile de signaler un but, et expulser le capitaine de l'équipe nationale algérienne Koceila Berchiche. Un but égalisateur et une expulsion ont tout changé. Les Algériens continuent cette demi-heure avec dix joueurs seulement. Une situation qui a permis aux Irakiens d'inverser la tendance. Dans les derniers instants de la partie, à la 83^e minute de jeu plus précisément, l'Irak a ajouté un second but qui a scellé le sort des Algériens.

La sélection algérienne militaire sort donc

de la compétition et rate du coup son objectif qui consistait à préserver son trophée remporté haut la main lors de la précédente édition du Brésil. Les coéquipiers d'El Ogbi qui ont terminé le premier tour leader avec sept points, devant le Bahreïn, quittent cette compétition très importante par la petite porte. Les Verts, qui ont abordé cette joute internationale avec un effectif assez riche et renforcé par quelques nouveaux éléments à l'image de Eimen Madi et Essaad Belkalem, savaient pertinemment que leur mission n'allait pas être facile.

M. S.

LEKHWIYA Madjid Bougherra de retour à l'entraînement



Le capitaine de la sélection algérienne de football, Madjid Bougherra, reprendra les entraînements ce week-end avec son équipe Lekhwiya (première division qatarie de football) après quelques jours de vacances supplémentaires, rapporte jeudi la presse locale. Après avoir bénéficié de quelques jours de repos de plus par rapport au reste du groupe en raison de ses engagements avec la sélection algérienne en juin dernier, le défenseur des Verts est attendu ce jeudi dans la capitale qatarie pour préparer la nouvelle saison avec les vice-champions du Qatar. Bougherra devra passer d'abord par le centre hospitalier d'Aspetar pour la traditionnelle visite médicale d'avant saison avant d'entamer la préparation en vue de la nouvelle saison 2013-2014. Lekhwiya poursuivra sa préparation au Qatar avant de se rendre en Malaisie où il effectuera un stage en prélude de son quart de finale aller de la Ligue des champions d'Asie contre le club chinois de Guangzhou Evergrand le 21 août prochain en Chine. D'autre part, le staff technique sous la conduite du Belge Eric Gerets a arrêté la liste de l'effectif pour la nouvelle saison. Outre Bougherra, Lekhwiya compte un deuxième joueur algérien, Karim Boudiaf.

OLYMPIAKOS LE PIRÉE

Rafik Djebbour réfléchit encore à sa future destination



L'attaquant international algérien de l'Olympiakos Le Pirée (Div. 1 grecque de football), Rafik Djebbour, courtisé par plusieurs clubs n'a toujours pas tranché sur sa future destination. "Je dispose de plusieurs propositions et je m'accorde un temps de réflexion" a posté le buteur du championnat de Grèce sur son compte twitter, démentant au passage son proche engagement avec Nottingham Forest, comme le rapportait ce jeudi la BBC. En fin de

contrat avec l'Olympiakos Le Pirée, le buteur algérien a entamé cette semaine des négociations avec la formation turque de Bursaspor, qui n'ont pas abouties a rapporté mardi France Football.

Après avoir brillé par son absence lors de la Coupe d'Afrique des nations 2013 disputée en Afrique du Sud, Rafik Djebbour a retrouvé l'équipe nationale à l'occasion des trois derniers matchs comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

ES SAHEL

Bounedjah effectue son 1^{er} entraînement

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah, a effectué mercredi soir sa première séance d'entraînement avec l'ES Sahel (Div. 1, Tunisie), en attendant l'officialisation de son transfert vers ce club où il a signé un contrat de trois ans, rapporte jeudi la presse locale. L'ex-international olympique algérien s'était engagé avec la formation de Sousse il y a trois semaines, mais son club l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie) a beaucoup tergiversé pour lui délivrer son "bon de sortie". Dans l'entourage de l'USMH, l'on a évoqué le refus de l'entraîneur Boualem Charef de céder son joueur, prétextant que son équipe est appelée à participer à la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine. Le président Mohamed Laib, confronté à des problèmes financiers énormes retardant la régularisation de la situation financière de ses joueurs, s'était, lui, montré prêt à conclure la transaction. 2 dirigeants harrachis, mandatés par Laib, sont attendus ce jeudi à Sousse pour régler les derniers détails du transfert du joueur de 22 ans qui avait atterri au club banlieusard de la capitale lors de l'été 2011 en provenance du RCG Oran (div. amateurs).

LIGUE 1

Le CABBA en stage en Tunisie à partir du 21 juillet prochain

Le CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 professionnelle de football) effectuera du 21 juillet au 1^{er} août prochain un stage de préparation à Ain Draham, en Tunisie, a indiqué, jeudi, le président du conseil d'administration du club, Moussa Merzougui. Ce dirigeant a ajouté que le programme d'avant saison se poursuivra en Algérie jusqu'au 20 août sous la houlette de l'entraîneur Rachid Belhout qui disposera de plusieurs nouveaux éléments parmi lesquels les ex-joueurs de l'ES Sétif Nassim Belkhouja (gardien de but) et Karim Maâmeri, l'attaquant du CS Constantine Ferhat Ayoub et le tchadien de l'USM Harrach Karim Yaya. S'agissant du renforcement de l'effectif, M. Merzougui a indiqué que des négociations ont actuellement lieu en vue du recrutement du défenseur d'Annaba Adel Messali et de l'attaquant belouizdadi Smail Kherbache.

CR BELOUZDAD

Huit joueurs à l'essai

Huit joueurs ont entamé des essais au CR Belouizdad dans l'espoir de convaincre l'entraîneur argentin, Angel Miguel Gamondi, de les engager dans l'effectif du club de Ligue 1 algérienne de football, en vue de la saison prochaine. Il s'agit de Redjaf (Racing Paris/France), Benzidane (OM Ruisseau), Benayad (ES Mostaganem), Benkouider (RC Kouba), Mansour (Mediouni Oran), Oughlis (JS Saoura), Besbassi (USM El Harrach) et du Camerounais Brice Owona, qui évoluait la saison passée à GC Biaschesi (div 1, Suisse). Les joueurs en question ont débuté leurs tests lors de la séance d'entraînement de mercredi soir qui s'est déroulée au stade du 20-Août, une séance qui a vu les joueurs du "Chabab" mettre un terme à leur boycott, quelques heures après avoir perçu leurs arriérés de salaires. Par ailleurs, le jeune milieu de terrain du CRB, Smail Kherbache, annoncé sur le départ, a fini par prolonger mercredi soir son contrat pour deux autres saisons, a-t-on appris du club de la capitale. Quant au Béninois, Pascal Angane, il a décidé de recourir au Tribunal sportif arbitral (TAS) pour résilier son contrat avec le club, après avoir été débouté par la commission de règlement des litiges auprès de la fédération algérienne de football, a révélé la même source.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
11-07-2013	Délégué médical (vétérinaire) Effectuer la promotion des produits pour Consommable de cardiologie. Développer les ventes sur son secteur, La visite des clients, la présentation et la vente des produits...	LIFE HEALTH INDUSTRY	ALGER
11-07-2013	Ingénieur ou TS en informatique Assurer la maintenance informatique et l'accès internet au quotidien. Administrer le réseau et veiller à la sécurité informatique de l'entreprise (confidentialité des données...	LIFE HEALTH INDUSTRY	ALGER
11-07-2013	Technicien supérieur Médical spécialisé en instrumentation Fournir une expertise professionnelle de l'instrumentation défectueuse, Maintenance préventive et la réparation de divers équipements...	LIFE HEALTH INDUSTRY	ALGER
11-07-2013	Responsables HSE CSVM recrute un Responsable HSE pour le Management et le Pilotage du Processus de HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application	SARL CSVM	ALGER
11-07-2013	Délégué(e) technico-commercial(e) Sarl NOSOCLEAN recrute un/une Délégué(e) technico-commercial(e) maîtrisant de l'outil informatique: Word ++, Power Point++, excel++ pour assurer la gestion d'un portefeuille client	Sarl NOSOCLEAN	ALGER
10-07-2013	Commercial SARL CHANGLIN ALGERIE recrute un commercial maîtrisant les techniques commerciales pour négocier avec le client les modalités du contrat de vente	SARL CHANGLIN ALGERIE	ALGER
10-07-2013	Ingénieur développeur Alliance assurances recrute un Ingénieur développeur pour analyser et développer les composants en utilisant les langages appropriés (C++, C, Java...)	Alliance assurances	ALGER
10-07-2013	Superviseur Vous avez le sens des responsabilités, vous êtes apte à gérer une équipe, Network Expert Telecom recrute un superviseur pour mettre en oeuvre et piloter les actions de relève des services, intervenir, contrôler et assister l'action de l'ensemble des part...	Network Expert Telecom	ALGER
10-07-2013	Technicien Supérieur Network Expert Telecom recrute un Technicien Supérieur résidant à Alger et ses environs, apte à travailler en équipes pour assurer la maintenance des équipements et des installations	Network Expert Telecom	ALGER
09-07-2013	Assistante RH Diplôme en adéquation avec le profil du poste, TS en ressources humaines ou équivalent. Expérience avérée dans un poste similaire.	société privée	ORAN

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**Cherche location
licence taxi
Tél. : 0773433815**



Anniversaire

Deux années déjà, un 12 juillet 2011, jour inoubliable de la naissance du petit prince Amir Abderrahmane Iriaki. Amir aujourd'hui sait compter et presque lire, eh oui c'est un véritable petit génie qui régné en souverain absolu sur le cœur de son djedou et de ses many. En cette occasion exceptionnelle il veut bien partager le gâteau et les friandises avec ses cousins et cousines, mais surtout pas les cacchaux ! Les familles Iriaki et Djafri s'associent pour souhaiter à leur ptit bout d'choou le plus heureux des anniversaires et une vie parsemée de bonheur et de réussites In'Chaallah



**JOYEUX
ANNIVERSAIRE**

MIMIRO

Office Public Notarial sis à cité Garidi 1
Bt 02, N°08 Kouba Alger
Dépôt de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'entreprise publique économique société par actions dénommée "Bureau d'étude de réalisation et d'engineering de projets BEREP" au capital de 80.000.000DA siège 41 Rue Arezki Abri Hydra Alger, Objet - Bureau d'ingénierie et d'études techniques, etc

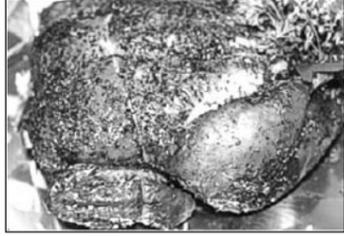
Par acte reçu en l'étude le 09/07/2013 enregistré le procès-verbal de réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25/04/2013 a été déposé pour enregistrement dont l'objet porte sur : les états financiers, affectation des résultats, partie variable du salaire du gestionnaire salarié principal, reconfiguration du Conseil d'administration, honoraires du commissaire aux comptes, jetons de présence, recouvrement des créances, procédure de passation des marchés et publicité légale

Une copie sera déposée au Centre national du registre de commerce d'Alger

Pour avis le notaire

Cuisine

Cuisses de poulet aux herbes de Provence



Ingrédients :

6 cuisses de poulet
4 c. à café d'herbes de Provence
2 c. à soupe d'huile
1 tasse d'oignons pelés, coupés en deux
1 demi-tasse d'olives vertes dénoyautées
1 c. à café de zeste d'orange
1 tiers de tasse de jus d'orange
4 gousses d'ail hachées
2 c. à soupe de miel
1 demi c. de poivre noir
1 pincée de sel

Préparation :

Préchauffer le four. Placer le poulet, les oignons et les olives dans un plat allant au four. Mélanger les ingrédients restants dans un petit bol. Verser uniformément sur le poulet. Rôtir pendant 40 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit. Servir le poulet aux olives, les oignons et le jus de cuisson.

Biscuit à l'anis et aux fraises



Ingrédients :

300 g de fraises
6 œufs
1 citron
60 g de sucre en poudre
120 g de farine
6 c. à café de maïzena
4 c. soupe d'édulcorant de cuisson
1 sachet de levure
1 c. à soupe de graines d'anis

Préparation :

Laver les fraises et les équeuter. Les couper en tranches. Presser le citron et ajouter le jus ainsi qu'une c. à soupe d'édulcorant. Remuer et réserver au frais. Préchauffer le four à 150° C (th. 3). Séparer les jaunes des blancs d'œufs. Verser les jaunes dans un saladier. Ajouter le sucre et l'édulcorant restant. Bien mélanger puis ajouter la farine, la maïzena, la levure et l'anis. Monter les blancs en neige ferme. Les ajouter délicatement à la préparation précédente. Verser le mélange dans un moule antiadhésif. Faire cuire le biscuit 15 minutes au four. Le démouler chaud et le laisser refroidir. Disposer les fraises en rosace sur le dessus du biscuit et servir.

SPORTIFS

Soyez aux petits soins pour vos pieds

Lors de nombreuses pratiques sportives comme la simple course, nos pieds servent d'amortisseurs et subissent des traumatismes à chaque foulée. Au regard du rôle primordial qu'ils jouent, autant en prendre le plus grand soin possible. Voici les grandes règles à adopter.

Les soins des pieds :

- Évitez les bains de pieds qui ramollissent la peau et la fragilisent. Et idéalement, avant une course importante, lavez plutôt vos pieds la veille au soir.
- Essayez toujours très soigneusement vos pieds, en insistant entre les orteils.
- Traitez immédiatement toute lésion évoquant une mycose (rougeur, démangeaison, squame...).
- Coupez très régulièrement vos ongles de pied, mais pas trop court pour éviter les lésions dans les chaussures de sport.

- Régulièrement aussi, égalisez à la pierre ponce toute surépaisseur et callosité.

- Avant une course, recouvrez d'une bande autocollante ou d'un pansement toute zone de frictions.

- Portez préférentiellement des chaussettes en coton et qui ne forment pas de plis.

Les chaussures de sport conditionnent la santé : des pieds :

A l'effort, les pieds ont tendance à gonfler. Il convient, donc, de respecter les quelques points suivants :

- Prenez une demi-pointure au-dessus.
- Essayez-les en fin de journée, après 17 heures.
- Votre talon doit être bien maintenu, mais vos orteils doivent pouvoir bouger.
- Ne serrez pas trop vos lacets (privilégiez les lacets en coton larges et accrocheurs).

Pour choisir les bonnes chaussures de sport :

- Privilégiez les semelles amovibles pour faciliter leur séchage.



- Emmenez vos anciennes chaussures de sport car leur usure indique celles qui conviendront le mieux à vos pieds.

- Tenez compte de votre poids. Plus il est élevé, plus l'amorti doit être important.

- L'usage de talonnettes anti-chocs n'est pas systématique, mais conseillé par un professionnel.

- Ne courez pas longtemps avec des chaussures neuves.

Prenez le temps de les "faire" à votre pied.

- Les chaussures sont des accessoires personnels. Ne les prêtez pas.

- Dès qu'elles sont usées, changez-les car des chaussures de sport abîmées favorisent les frottements, les cloques, voire les tendinites.

- Après chaque séance, laissez vos chaussures ouvertes s'aérer et sécher.

CORVÉES MÉNAGÈRES

Quelques règles simples pour garder sa maison propre

Quoi de plus agréable qu'un nid douillet et propre ? Pas grand-chose, mais ce n'est pas toujours le cas. Et pourtant, garder une maison propre et saine n'est pas si compliqué. Il suffit de s'organiser et de respecter quelques règles simples.

Pour commencer

Préparez un emploi du temps des tâches ménagères pour chaque jour de la semaine. Choisissez une tâche par jour, cela rend les choses plus faciles et moins contraignantes.

Rangez et lavez les choses au fur et à mesure

Par exemple, ramassez la tasse à café que vous venez



d'utiliser au lieu de la laisser sur la table du salon. Plus vous ferez les choses sans attendre, moins vos sessions de net-

toyage seront pénibles. Il est plus facile de nettoyer un sol tous les jours, que de le laisser s'encrasser et de devoir le récu-

ler de toutes vos forces pendant des heures.

La cuisine

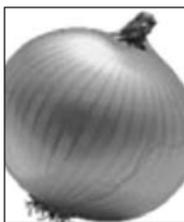
Passez un coup de chiffon dans votre cuisine lorsque vous faites la vaisselle. Vous éviterez ainsi les marques inévitables causées par l'eau stagnante, type dépôt calcaire. Vous ne devez laisser aucun endroit où la crasse puisse s'installer à son aise.

Après avoir lavé et fait sécher votre linge

Pliez immédiatement vos habits et rangez-les dans les différents placards de la maison. Vous l'avez compris, le secret c'est de ne rien laisser s'accumuler.

Astuces

Éviter les germes sur les oignons



germer ! Pour éviter cela, enrobez-les un à un dans une feuille de papier d'aluminium.

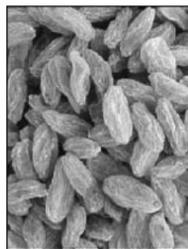
Les oignons ne sont pas si simples à conserver ! En effet, ils ont souvent tendance à

Cuire plus rapidement les pommes de terre au four



Pour cuire plus rapidement les pommes de terre au four, il vous suffit de planter un clou propre dans la chair de chaque pomme de terre et les mettre au four.

Raviver des raisins secs



Parfois, même bien conservés, les raisins secs ont tendance à dessécher. Pour les raviver, faites-les tremper dans un récipient avec de l'eau chaude pendant quelques minutes

Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette. Cela va l'alléger et la rendre plus digeste. Utilisez la même méthode pour les œufs brouillés.

Mots Fléchés N°1656

dénon- ceras	↓	armée belge	↓	habiller immon- des	↓	balour- dises piécette suédoise	↓	asticot	↓	insignes de revers grand fossé	↓	écimé	↓
enduiront	↓	royaume	↓		↓		↓				↓	dieu marin	↓
badine	→							qlabre	→				
habituelle	↓							entaille	↓	couleur d'espoir	→		
bateau sportif dernier salut	↓					priée	→			arrivée	↓		
						plisseras	↓						sciences de la Terre
dans	→		portion d'année	→		toute nouvelle	↓						
soutient	↓		videra	↓		poignées	↓			très énergé	↓		poils de sanglier
								haut de la jambe finement gravé	↓				
empereur russe	↓	épuiser détério- rera	→			grand lac petit chemin	→			attaque aérienne concur- tente	→		eau de St Omer face de dé
cuire à l'huile	↓	fis répéter recroque- villées	→			ravage	→		moquerie	→			initiales nazies
						se faire attendre	↓		appareils de lavage	↓			napperon
numéro 3 du couple	→					recrutes	→						
soustrait	↓					groupes de deux	↓						relèves
équiper	→		écrira à la machine parier	→							longue période échanes subtils	→	
pièce de soutien	↓					esclaves des grecs dirigeons	↓						
						meritants	→						rayons bron- zants
						double point	↓						ventilées
faire oublier	↓	mesures de bûches ficelle	→						condam- na- vide (navire)	→			
									enroulée	↓			
allure de navire pas énorm- ément	→					poissons plats accord américain	→		note de diapason	↓			strontium symbo- lisé moeurs
						c'est le molyb- dène	→						
coiffures militaires	→					baigneu- se sportive	→						
									trous du violon	→			

SUDOKU	N°1655	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1654
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

7	4				6		9	5	4	2	1	3	5	9	7	6	8	■ A ■ T ■ E ■ G ■ E ■ P ■ A INCARCERATIONS ■ T ■ A ■ R ■ A ■ U ■ D ■ E ■ R ■ A ■ R ■ A ■ I C I V I S M E ■ P I S T I L ■ C ■ A ■ R ■ E ■ L ■ F ■ E ■ E ■ S ■ S ■ E V O L A S ■ W A G O N ■ S S ■ N ■ E ■ A ■ I ■ E ■ E ■ N ■ T ■ R ■ A ■ A S S A I N I T ■ D I A N E ■ T ■ C ■ E ■ S ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ C ■ L V I C E ■ A ■ S ■ S ■ I ■ T ■ P ■ E ■ U ■ T ■ A ■ R ■ I ■ N ■ T ■ A ■ R ■ E ■ E ■ P U R E T E S ■ N ■ A ■ S ■ S ■ E ■ S ■ T ■ A ■ O ■ S ■ E ■ N ■ T ■ S ■ E ■ C ■ L I C O U ■ V I S S E R A S ■ O ■ U ■ T ■ P ■ E ■ T ■ A ■ N ■ A ■ L ■ E E N L E V A ■ R ■ E ■ N ■ T ■ I ■ E ■ R ■ N ■ R ■ E ■ F ■ L ■ E ■ T ■ A ■ I ■ T ■ R R E G A L ■ U ■ S ■ A ■ E ■ C ■ E ■ L ■ A ■ E ■ P ■ I ■ G ■ A ■ L ■ B ■ E ■ R P L I S ■ A ■ T ■ T ■ E ■ L ■ L ■ E ■ R ■ A ■ E ■ N ■ C ■ A ■ S ■ U ■ R ■ E ■ E ■ F ■ I	
				9				8	3	5	8	4	7	6	1	2	9		
8	2		4		3	6			6	9	7	1	8	2	4	5	3		
			7	6				3	8	4	5	7	1	3	2	9	6		
			5					8	4	7	6	3	2	9	4	5	8		1
3		1	5						9	1	2	8	6	5	3	4	7		
2									2	8	6	5	3	1	9	7	4		
6	9	4	8		5			2	1	7	4	9	2	8	6	3	5		
1					4	8	6		5	3	9	6	4	7	8	1	2		

De plus en plus d'études scientifiques... rétractées

On connaissait déjà les études fantômes, les études à la con, voilà les études sur les études. En effet, trois chercheurs américains Grant Steen, Arturo Casadevall et Feric C. Fang ont publié lundi 8 juillet une enquête, sur PlosOne, sur le nombre croissant d'études scientifiques rétractées. C'est-à-dire qu'elles ont, après publication, été indiquées comme inutilisables pour de futures recherches et qu'elles n'auraient pas dû être publiées.

« Le nombre de publications scientifiques rétractées a fortement augmenté, mais la question est de savoir si cela reflète une hausse de publication d'articles défectueux, erronés, ou une augmentation de la vitesse à laquelle les articles problématiques sont retirés. »

En 2011, le scientifique néerlandais Diederik Stapel avait offert un bel exemple. Certaines de ses publications, comme Manger de la viande rend plus égoïste ou Evoluer dans un environnement désordonné nous rend plus racistes présentaient des données falsifiées. Les chercheurs Murat Cokol, Fatih Ozbay & Raul Rodriguez-Esteban ont également montré en 2012 dans Nature que le nombre de publications retirées car défectueuses était en constante augmentation depuis les années 1970. Certes, le nombre de publications lui-même, tout comme le nombre de revues scientifiques de qualité, a augmenté. Mais sur le graphique produit par les scientifiques, c'est bien la proportion de publications retirées par rapport au nombre d'études publiées qui est lui aussi en hausse constante.

Selon une étude parue en 2011 sur le Journal of Medical Ethics, la fraude est à l'origine de la grande majorité des recherches mal conduites ou menant à de fausses conclusions.

Les chercheurs seraient-ils devenus malhonnêtes

Pour leur enquête récente, Steen, Casadevall et Fang ont étudié plus de 2.000 articles rétractés pour observer notamment le temps de rétractation, ils ont également cherché à comprendre l'impact des auteurs ayant publié plusieurs



études défectueuses. Ils expliquent finalement en conclusion que le véritable changement se fait du côté des moyens de contrôle des articles publiés.

« Depuis 2000, il y a un déclin progressif du temps mis pour rétracter un article, notamment lorsqu'on analyse par année de publication, renforçant l'hypothèse que les manuscrits nécessitant une rétractation

sont détectés plus rapidement. Cette évolution a affecté la fraude et la simple erreur au même degré, suggérant qu'il y a désormais moins de barrières à la rétractation. »

Les auteurs ayant publié plusieurs articles rétractés attirent énormément l'attention, mais ils ne sont pas majoritaires. Selon les chercheurs, 17,8% des articles rétractés

entre 1993 et 2012 sont l'oeuvre de scientifiques ayant publié plus 5 articles rétractés ou plus dans la période observée (1967-2012). La majorité de ces articles sont donc l'oeuvre de scientifiques n'ayant publié qu'une seule recherche rétractée au cours de la période observée.

Des trottoirs qui nettoient l'air pour lutter contre la pollution en ville

Des scientifiques néerlandais ont trouvé une manière de réduire de moitié la pollution dans les rues des grandes villes: installer des trottoirs qui nettoient l'air. Les chercheurs de l'université technologique d'Eindhoven ont équipé un pâté de maison de la ville d'Hengelo avec des pavés aspergés d'oxyde de titane, un composé qui « nettoie » l'air d'une partie de ses polluants chimiques en les transformant en particules moins polluantes, et laissé un trottoir normal sur une rue adjacente pour comparer les effets. Après avoir relevé des mesures pendant un an, les scientifiques ont trouvé que la rue

équipée de pavés « mangeurs de pollution », aussi appelé pavés photocatalytiques, avait une pollution à l'oxyde d'azote inférieure de 45% dans des conditions météo idéales, et de 19% sur une journée entière. Les oxydes d'azote, désignés par le terme générique NOx, sont un groupe de gaz produits par les voitures et les centrales électriques qui réagissent à d'autres composants de l'atmosphère pour créer les nuages de pollution.

Oxyde de titane

Le potentiel de l'oxyde de titane en tant que nettoyant de l'air pollué est connu

depuis plusieurs années et a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Mais les derniers résultats, publiés dans le Journal of Hazardous Materials, donnent un aperçu de la manière dont les villes du futur pourraient absorber la pollution de l'air créée par les émissions de voitures. Dans un communiqué de presse, le président de l'Institution of Chemical Engineers a déclaré:

« On a vu au cours des dernières semaines les difficultés que peut cause un nuage de pollution dans des villes comme Singapour. [...] Cette dernière étude montre le potentiel des surfaces modifiées

chimiquement pour améliorer notre qualité de vie, surtout dans les grandes zones urbaines où les émissions liées aux voitures sont importantes. »

Les expériences pour réduire la pollution dans les villes se sont multipliées au cours des dernières années. En 2012, la ville de Londres a testé une autre méthode : des camions qui dispersent une solution adhésive à base de calcium censée attirer au sol les particules polluantes, rapportait 20Minutes. Les trottoirs étaient ensuite nettoyés avec des jets d'eau qui emportaient les particules dans les égouts.

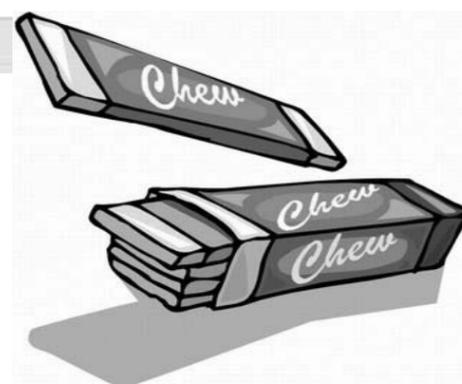
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHEWING-GUM

Inventeur : Antonio de Santa Anna-Date : 1855-Lieu : Mexique

Le chewing-gum serait né au Etats-Unis grâce à Antonio de Santa Anna qui, expulsé du Mexique, décida de rapporter dans ses bagages du chicle dans l'espoir de refaire fortune. Quelques années plus tard, alors que Santa Anna décida de retourner au Mexique, Adam conserva le chicle. Un jour lorsqu'il vit une jeune fille mâchant de la paraffine, il décida avec l'aide de son fils de vendre au pharmacien des bandes de chicle. Ce fut William J.White qui eut l'idée d'ajouter au chicle du sirop de glucose aromatisé à la menthe.



ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa pitoyable excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE DORT JAMAIS



20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouvailleur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoccupations.

Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.

Alicia Keys

une 3^e collaboration avec Reebok

Le sport est une valeur sûre pour Alicia Keys qui collabore, pour la troisième fois, avec la griffe de sportswear Reebok.

Selena Gomez

elle se lance dans la mode

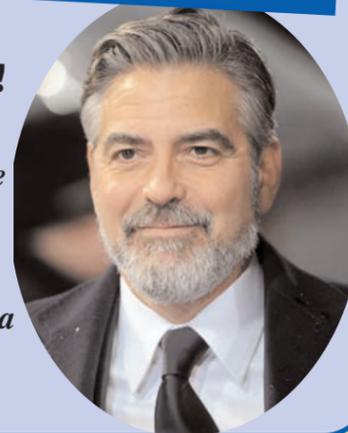


Selena Gomez était à Berlin pour présenter sa 1^{re} collection pour Adidas et le label NEO. Elle en a profité pour parler de la sortie de son premier album.

George Clooney

de nouveau célibataire !

George Clooney représente le célibataire endurci. Avec lui, l'amour ne dure pas longtemps. En même temps, il faut dire qu'il a l'embarras du choix !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h50
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h08
Icha	21h49

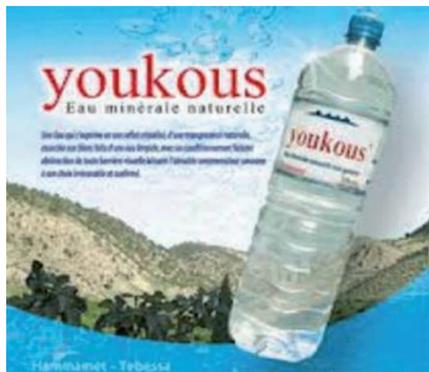
Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

EL TARF

10.620 bouteilles d'eau minérale de la marque Youkous saisies

Un total de 10.620 bouteilles d'eau minérale de marque Youkous ont été saisies mercredi à El Tarf "par précaution et à titre provisoire", a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur du Commerce, Mahmoud Benaribi.

Le retrait de ces bouteilles d'eau minérale intervient au lendemain du communiqué du ministère du Commerce faisant état de la détection de la bactérie "streptocoque" dans le lot numéro 164 embouteillé le 13 juin 2013 à Tébessa, selon le même responsable qui a insisté sur le caractère préventif de cette action étant donné, qu'aucun flacon du lot incriminé n'a été mis en vente dans la wilaya d'El Tarf. M. Benaribi a ajouté que des échantillons seront soumis à des analyses bactéri-



ologiques "par mesure de sécurité" et que "seuls les résultats du laboratoire confirmeront ou infirmeront la bonne qualité de cette eau".

SKIKDA

645 estivants sauvés de la noyade

Plus de 645 estivants ont été secourus par les éléments de la Protection civile et sauvés de la noyade, sur les plages de la wilaya de Skikda, depuis l'ouverture de la saison estivale, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Les enfants représentent, avec 333 individus, plus de la moitié des personnes secourues sur les 23 plages autorisées à la baignade, a-t-on ajouté de même source.

Près de 1,25 million d'estivants ont visité les plages de la wilaya de Skikda entre le 12 juin et le 9 juillet en cours, ont également signalé les services de la protection civile qui ont mis en 38 centres de surveillance sur les plages autorisées à la baignade, et mobilisé 10 plongeurs, 152 éléments professionnels, 212 saisonniers, en plus de 9 embarcations de type "Zodiac" et autant d'ambulances.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

1 mort et 5 blessés à Aïn Defla

Une personne a trouvé la mort et cinq autres ont été blessées jeudi dans un accident de la circulation survenu à la mi-journée à Aïn Defla, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit sur le CW 10 reliant les communes de Aïn Defla et Djellida lorsque deux voitures roulant en sens inverse sont entrées en collision, a indiqué la même source.

La victime décédée âgée de 31 ans et les blessés âgés entre 19 et 29 ans ont été transférés respectivement vers la morgue et les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Aïn Defla, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances et causes exactes de cette nouvelle hécatombe de la route.

5 morts et 14 blessés en deux jours

Les services de la Protection civile ont enregistré cinq morts et 14 blessés dans des accidents de la route survenus du 10 au 11 juillet à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un communiqué de ce Corps.

Selon la même source, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa avec le décès de deux personnes qui ont été carbonisées suite au renversement d'un véhicule léger, suivi d'un incendie, sur la RN1 dans la commune de Berrouaghia. Par ailleurs et dans la wilaya



d'Oum El-Bouagui, les agents de la Protection civile ont procédé, durant la même période, au repêchage puis à l'évacuation vers l'hôpital de Meskiana de deux personnes décédées emportées par les eaux en crue d'Oued Mechtet el Hmadja suite à de fortes précipitations.

Concernant le dispositif des plages, une personne est décédée noyée, durant la même période, dans une plage interdite à la baignade à Boudouaou el Bahri, dans la wilaya de Boumerdès.

A signaler que depuis le 1^{er} juin, 36 personnes sont décédées dont 27 dans des plages interdites à la baignade.

Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette même période, 18.605 interventions qui ont permis de sauver 12.820 personnes de noyade, alors que 4.767 autres ont reçu des soins, a précisé la même source

TISSEMSILT

20 hectares de blé dur ravagés par le feu

Un incendie qui s'est déclaré jeudi après-midi dans le territoire communal de Tissemsilt a ravagé plus de 20 hectares de récoltes de blé dur, indiquent les services de la protection civile. Le feu s'est déclaré jeudi aux environs de 18h30 dans une exploitation agricole, située dans la zone de "Hariaz", relevant de la commune de Tissemsilt, a indiqué la même source qui a expliqué que le feu a été maîtrisé en moins d'une heure après sa propagation. Les agents de la Protection civile ont réussi à sauver près de 10 hectares qui restaient de cette exploitation. Selon les services de la Protection civile, le sinistre a été causé par

la canicule enregistrée durant la journée de jeudi dans le territoire de la wilaya de Tissemsilt, dont la température a atteint 38 degrés celsius. Les services agricoles de la wilaya, de concert avec ceux de la protection civile ont organisé des sorties de sensibilisation au niveau des exploitations agricoles pour prendre les mesures nécessaires afin d'éviter de telles sinistres. A titre préventif, la même direction a mobilisé des tracteurs dotés de citernes d'eau et réalisé des tranchées pare-feu au niveau des périmètres agricoles et ce, pour permettre des interventions urgentes en cas de feu de forêt à proximité des routes.

MÉCHERIA, AIDES À L'HABITAT RURAL

Le wali gèle une liste contestée de 2.400 bénéficiaires

Le wali de Naâma a gelé une liste contestée d'attribution de 2.400 aides à l'habitat rural, rendue publique jeudi après-midi dans la commune de Mécheria. Mohamed Hamidou a aussi donné instruction à la commission de daïra chargée de la distribution des logements pour réexaminer et réétudier la liste des bénéficiaires de cette tranche d'aides à l'habitat rural, en associant dans la démarche les représentants des comités de quartiers. Cette décision du wali intervient en réponse à une contestation de la liste précitée et à une assurance donnée par les autorités locales, lors d'une rencontre avec les représentants des contestataires, de revoir l'attribution de ces aides "en toute transparence et conformément à la réglementation en vigueur".

Lors de cette rencontre, les représentants des contestataires ont signalé de "nom-

breux dépassements" entachant la liste en question et qui concerneraient plus de 60 "indus bénéficiaires".

Selon eux, ces "indus bénéficiaires" possèderaient des logements ou des lots de terrains à bâtir, auraient déjà bénéficié de programmes publics d'habitat ou ne présenteraient pas de cas de priorité pour bénéficier de ces aides.

Un mouvement de protestation auquel ont pris part des dizaines d'individus et marqué par des jets de pierres sur des édifices publics, la fermeture momentanée de l'artère principale de la ville et des sièges de la daïra et de la commune, empêchant leurs travailleurs d'accomplir leurs missions, a éclaté à la suite de l'affichage de la liste contestée, avant que la situation ne se normalise en fin d'après-midi.

AIDE AUX ENFANTS MALADES

Mobilis lance l'opération "Solidarité fidélis"

Une opération de "Solidarité fidélis" a été lancée par Mobilis, à l'occasion du mois sacré de ramadhan, pour permettre à ses clients d'aider des enfants malades, handicapés et orphelins, indique jeudi la direction générale de Mobilis dans un communiqué.

"Solidarité fidélis" est une action de solidarité associée au programme de fidélité "fidélis" de Mobilis, qui permet aux clients de convertir leurs points en don via sms au 609, précise la même source. L'opérateur historique de la téléphonie mobile en Algérie souligne, à ce propos, que chaque envoi représente une donation de trois points qui seront prélevés des points cumulés fidélis du client.

La participation à cette opération de solidarité s'effectue soit au niveau de l'Agence commerciale Mobilis ou via sms. Sur ce dernier point, il est indiqué qu'il suffit, pour les clients déjà inscrits ou non au programme, d'envoyer un sms comportant la lettre "S" ou "Solidarité" au



609. Mobilis prendra, elle aussi, part à cette initiative, en doublant la valeur des dons collectés durant tout le mois.

"Les fonds collectés seront reversés à la fin du mois de ramadhan, équitablement entre les associations caritatives partenaires de ce programme en faveur des enfants malades, handicapés ou orphelins", affirme-t-on encore dans ce communiqué.

Par ailleurs, Il est indiqué que Mobilis mettra, pour le suivi de cette initiative, un compteur virtuel spécial, qui sera déployé à travers ses sites web et facebook, affichant le nombre de points cumulés et convertis en dons.